

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire

CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA.

POUR NOTRE-DAME

On commencera lundi la campagne en faveur de Notre-Dame. Les administrateurs réclament \$150,000, dont l'hôpital "a nécessairement besoin pour se débarrasser de sa dette courante et se tenir sur pied", selon les termes mêmes de l'appel, sobre et clair, signé en leur nom par le trésorier de l'œuvre, M. Tancrède Bienvenu. En fait, et on ne l'a point caché à la dernière assemblée générale, il faudrait bien plus que cela pour répondre aux besoins réels, pour réaliser les progrès urgents, mais on a voulu courir au plus pressé, parer aux nécessités inéluctables. Et, sur ces cent cinquante mille piastres, pour appuyer leur appel et donner un exemple, les administrateurs ont tout de suite souscrit dix mille piastres.

Plus d'un peut-être trouvera, face à la cherté croissante de toute chose, que les souscriptions se suivent de très près. — Sans doute, mais c'est la vie et c'est la guerre. C'est la vie qui charrie son torrent de souffrances et de misères auxquelles il faut porter remède; c'est la guerre qui aggrave souffrances et misères et rend plus cher encore tout ce qui — hors la charité chrétienne et le dévouement — peut les soulager.

Que ceux qui veulent des chiffres parlent, évaluateurs, jettent simplement un coup d'oeil sur le dernier rapport de Notre-Dame. On y a résumé en quelques très simples paragraphes l'un des aspects de l'état de choses d'avant-guerre et de celui auquel il faut aujourd'hui faire face. — En 1913 (et notez bien qu'il s'agit, dans toute cette comparaison, du même personnel et du même nombre de malades à peu près), le coût du chauffage était de \$9,112; en 1917, il atteignait \$15,742; en 1913, le coût des viandes, provisions et épicerie était de \$27,673; en 1917, il dépassait les \$44,000 — exactement, \$44,338; en 1913, le coût des médicaments était de \$9,112; en 1917, le même article du bilan se chiffrait à \$15,742; les salaires et gages, enfin, passaient dans le même laps de temps de \$24,694 à \$33,360. Soit, pour l'ensemble des divers services, une augmentation de \$38,637, sans compensation particulière. (1).

Les besoins sont pressants et Notre-Dame est loin d'être le seul qui soit dans ce cas. Ainsi que le rappelle M. Bienvenu, l'hôpital Général accusait pour 1917 un déficit de \$117,000 et avait recouru à une souscription publique qui rapportait la somme de \$377,000. C'est un chiffre qui doit faire rêver les administrateurs de Notre-Dame!

S'ils ne l'atteignent point, ils n'auront pas, en tout cas, grands frais d'éloquence à faire pour démontrer l'intérêt de leur œuvre, les services qu'elle a rendus, qu'elle rend encore. Notre-Dame fait partie de l'histoire charitable — on pourrait presque dire, en songeant à tant de dévouements qui s'y dépensent, de l'histoire héroïque de Montréal. Les chiffres que l'on peut relever dans ses comptes rendus ne font que préciser et fortifier l'impression créée par tant d'années de travail. Nous-en-quelques-uns tout de même pour ceux qui aiment cette éloquence: Notre-Dame a donc hospitalisé l'an dernier 2,598 patients qui, avec les 88 malades qui occupaient des lits au 1er janvier 1917, constituent un grand total de 2,686, représentant 42,366 jours d'hospitalisation; aux dispensaires, il a été distribué 12,851 consultations ou traitements, "auxquels il convient d'ajouter, dit le rapport officiel, 1,385 pansements d'urgence prodigués par mesuriers les internes." La pharmacie a préparé et distribué 28,885 prescriptions, les ambulances ont répondu à 1,356 appels. A l'hôpital Saint-Paul, service des contagieux, on a reçu, pendant cette même année 1917, 1,234 malades, formant un total de 29,966 jours d'hospitalisation.

N'est-ce point d'une haute éloquence?

L'objet de tout cet article n'est que de rappeler à nos lecteurs une campagne prochaine, nécessaire, qui se relie à l'une de nos œuvres les plus chères, qui est essentielle au soulagement de la misère des nôtres, et de leur dire: Faites-lui sa part! Elle se présente avec tout le prestige de ses services anciens, avec le long et douloureux cortège des souffrances auxquelles il faudra demain porter remède. N'oubliez point que toutes les douleurs demandent secours et qu'il n'est pas de blessés que sur les champs de bataille sanglants, que la vie, tous les jours, couche sur le sol des victimes, — des victimes de chez nous, envers lesquelles nous avons un devoir immédiat.

Rappelez-vous aussi — il faut bien constater cette évidence — qu'une œuvre comme Notre-Dame ne peut compter que sur des secours locaux. Si nous lui faisons défaut, aucune souscription internationale ne viendra rétablir l'équilibre de sa caisse ou panser les plaies que nous aurons laissées béantes.

Notre-Dame ne compte, et ne peut compter que sur les gens du pays — plus exactement encore peut-être, que sur ceux de la région de Montréal.

A ceux-ci donc d'agir.

(1) En revoyant notre épreuve, nous constatons que les deux indications similaires relatives au prix du chauffage et des médicaments, prises dans le compte rendu des journaux du 8 mars, doivent contenir une erreur que nous n'avons pas le temps de déterminer avant d'aller sous presse, mais qui ne change rien au total d'ensemble.

Omer HEROUX.

CHRONIQUE MUNICIPALE

POURQUOI CETTE INGERENCE ?
— COMMENT UNE LOI PEUT
TOURNER CONTRE SES AU-
TEURS.

Le courrier nous apporte la résolution suivante dont copie a été adressée au bureau des commissaires de Montréal et au docteur S. Boucher, du bureau de santé municipal:

WHEREAS the first Baby Welfare Stations ("Milk Stations") in Montreal were inaugurated and financed by the English speaking citizens of Montreal over a decade ago.

WHEREAS the Affiliated Baby Welfare Stations (English), — the central body of the seven (7) English Baby Welfare Stations now actively engaged along modern lines of Child Conservation in Montreal, has been in existence since October, 1917.

WHEREAS this Affiliation has no representation nor voice in the council and deliberations of the Central Bureau, — the central Administrative Committee dealing with all milk station activities in Montreal.

WHEREAS this Affiliation has received no subsidy nor recognition such as provided by the Health Department of Montreal from the annual Milk Station appropriation for operative expenditure, etc., as has the Bureau Central for several years past, — two thousand dollars in the past two years.

WHEREAS the Affiliation is forced at present to adopt and accept the policies of a closed municipal organization, in which our inter-

ests are unrepresented and unconsulted.

And WHEREAS the progress of the Baby Welfare movement in Montreal depends essentially on co-operation and united direction.

BE IT RESOLVED:—

That the Affiliated Baby Welfare Stations (English) hereby appeal for representation on the Central Bureau on one of the following options: — (a) present existing basis of seven English stations to twenty French stations; (b) on the ratio of population as disclosed in the latest Municipal Health Report (1916), page 186; (c) on the existing basis of taxation in Montreal.

In default of this, a new Central Controlling Committee be immediately formed by responsible civic authorities, in which the Affiliated Baby Welfare Stations (English) will receive the immediate attention of the Board of Administration of Montreal and the municipal Department of Hygiene, in whose work in Baby Conservation this Affiliation is actively and successfully engaged at an annual expenditure of over twenty thousand dollars on a civic subsidy of three thousand.

Nous nous demandons pourquoi la Baby Welfare League, après avoir protesté qu'elle ne voulait aucunement s'ingérer dans l'administration des Gouttes de lait françaises, heurte ainsi violemment à la porte du bureau central qui en a la surveillance générale. Nous avons toujours été d'avis qu'il valait mieux séparer les deux sections. La Affiliated Baby Welfare station veut-elle être chargée de la distribution des fonds aux divers dispensaires anglais? Puisque l'organe central est maintenant constitué, il est assés probable que le chef du service d'hygiène se rangera à son avis.

Nous brûlons de connaître sa réponse. L'élément anglais déclare ouvertement n'avoir pas été traité avec impartialité. Or, cela nous

étonnerait dans une ville où on a accoutumé de donner aux minorités au moins toute leur part et quelquefois plus, comme l'a déjà établi une fois le directeur du bureau d'hygiène.

Au moment où la lutte pour la mortalité infantile pousse à la grande école de la guerre un renouveau de vigueur, tout ce qui tendrait à diviser son effort, à introduire au sein de la direction des éléments de discorde serait infiniment regrettable. Et voilà pourquoi nous espérons que l'organisation n'essayera pas de bouleverser l'organisation du groupe français, mais d'en constituer une qui travaillera en sens parallèle et non pas en sens opposé.

HUMBLE REQUÊTE AUX COMMISSAIRES

Les commissaires, s'autorisant du vide relatif du coffre municipal, privent les échevins de manger, dans un sens figuratif s'entend: ils veulent réduire le conseil par la famine. Le proverbe déclare que plus fait douceur, que violence. Peut-être nos commissaires devraient-ils se souvenir de ce sage conseil. Il n'est pas douteux, en effet, qu'étant donné l'amas de législation indigeste adoptée à la dernière session de la législature, les affaires de la ville se trouvent dans un imbroglio inquiétant.

Les commissaires, à moins que leurs maîtres de Québec n'interviennent par la convocation d'une session hâtive, ont besoin de la bonne volonté du conseil. Qu'ils l'acquiescent par tous les moyens permis, fussent-ils inconvénients des papiers de l'administration, car l'administration de la ville ne peut se passer plus longtemps de l'adoption du budget supplémentaire.

L'état des rues est déplorable et fait le scandale des étrangers; les trottoirs ne valent guère mieux. Les papiers sont fort négligés: il s'en trouve un dans le nord-est de la ville où l'on a planté la moindre pousse, transportée la moindre motte de gazon. Mais voilà qui est bien plus grave: si le budget supplémentaire n'est voté d'ici quelques jours, les pouponnières des papiers de l'administration, car l'administration de la ville ne peut se passer plus longtemps de l'adoption du budget supplémentaire.

Les rues doivent être repavées; les parcs entretenus et surtout les Gouttes de lait, au moment où les vies humaines ont acquis un surcroît de valeur, largement subventionnées. Ce n'est donc pas en menaçant les échevins de famine, mais en les priant humblement, genou en terre et le front dans la poussière, que la commission, les flechira. Ainsi l'aura voulu inconsciemment, dans un demi-sommeil, la commission de légistes qui a nuittamment élaboré, en lieu et place du comité des réformes et de la législation, le projet des réformes municipales à la dernière session.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

"TO BE OR NOT TO BE"

C'est toute une histoire pour circuler maintenant à Montréal sans courir le risque de se faire appréhender par un policier ou un militaire et de se faire conduire à la plus proche caserne. Il faut des tas de papiers pour prouver qu'on est inapte pour des motifs de santé à servir dans l'armée ou que notre classe n'a pas été appelée. Ce dernier cas est celui de tous les gens morts. Depuis le premier jour de la guerre on croitait facilement s'en tirer en portant sur eux leur certificat de mariage, mais voilà que ça ne suffit plus. Vous avez un document établissant que vous avez été convoqué, dit l'agent inquisiteur rencontré au coin de la rue, mais où est le papier qui établit que votre femme est bien vivante? Allons, en route pour le dépôt.

Il faut vous munir d'un certificat attestant que vous n'êtes pas un homme qui a été appelé à servir dans l'armée ou que notre classe n'a pas été appelée. Ce dernier cas est celui de tous les gens morts. Depuis le premier jour de la guerre on croitait facilement s'en tirer en portant sur eux leur certificat de mariage, mais voilà que ça ne suffit plus. Vous avez un document établissant que vous avez été convoqué, dit l'agent inquisiteur rencontré au coin de la rue, mais où est le papier qui établit que votre femme est bien vivante? Allons, en route pour le dépôt.

Il faut vous munir d'un certificat attestant que vous n'êtes pas un homme qui a été appelé à servir dans l'armée ou que notre classe n'a pas été appelée. Ce dernier cas est celui de tous les gens morts. Depuis le premier jour de la guerre on croitait facilement s'en tirer en portant sur eux leur certificat de mariage, mais voilà que ça ne suffit plus. Vous avez un document établissant que vous avez été convoqué, dit l'agent inquisiteur rencontré au coin de la rue, mais où est le papier qui établit que votre femme est bien vivante? Allons, en route pour le dépôt.

Il faut vous munir d'un certificat attestant que vous n'êtes pas un homme qui a été appelé à servir dans l'armée ou que notre classe n'a pas été appelée. Ce dernier cas est celui de tous les gens morts. Depuis le premier jour de la guerre on croitait facilement s'en tirer en portant sur eux leur certificat de mariage, mais voilà que ça ne suffit plus. Vous avez un document établissant que vous avez été convoqué, dit l'agent inquisiteur rencontré au coin de la rue, mais où est le papier qui établit que votre femme est bien vivante? Allons, en route pour le dépôt.

qu'il n'a pas de famille. Voici comment: Quand la conscription fut votée il était marié et il avait un rejeton; sa femme mourut et il resta seul avec un enfant. Ayant fait la connaissance d'une jeune mère d'une nombreuse famille, il se remarqua, demeurant toutefois aux yeux de M. Borden, dans la classe des veufs avec un enfant. Depuis, l'enfant de sa première femme est mort et bien qu'il soit le père légal des six mioches de sa seconde femme, il est, le décès de son premier né étant survenu, "veuf sans enfant".

Il reste heureusement une consolation à tous ces braves gens: le bureau médical vient de déclarer l'aplanisme atteint d'aliénation mentale. Ce n'est pas surprenant...

Max SOREL.

BLOC - NOTES

Cette interdiction

Les journaux ont publié, hier, le texte de l'interdiction récente, par le ministère fédéral, de toutes les importations d'une longue liste d'articles que nous achetons surtout chez nos voisins, les États-Unis. Les fruits y figurent pour la première fois. Les statistiques récentes démontrent que nous importons annuellement pour une vingtaine de millions de piastres des produits dont l'achat est maintenant interdit. L'état y perdra à peu près cinq millions de recettes douanières par an; mais il compte que cette interdiction aura entre autres effets ceux de contraindre le public canadien à l'économie et de mettre quelque obstacle à l'accroissement du prix du change pour les effets de commerce canadiens aux États-Unis. La Gazette de ce matin estime que le nouvel arrêté ministériel n'aura vraisemblablement d'ici quelques mois qu'un effet pas tous les résultats qu'on en attend. Les milieux fédéraux, qui font le cours du change ne s'en sentent guère. Par ailleurs, de nombreux importateurs entendent protester. — Ils ont déjà commencé, — contre l'interdiction d'importer telle ou telle marchandise américaine. Ce qui paraît le plus sensé, c'est la défense d'acheter chez nos voisins des automobiles de luxe d'une valeur de plus de \$1,200. L'expérience que nous allons faire de cette nouvelle législation dira d'ici quelques mois si l'état en tirera les bénéfices que les cercles ministériels en attendent. Il va falloir, toutefois, que le cabinet prenne des mesures immédiates pour empêcher que le consommateur soit maintenant à la merci de ceux des industriels et des producteurs auxquels le nouvel arrêté ministériel assure pratiquement le monopole du marché canadien.

"Une malediction"

Un brave homme de Kemptville (Ontario), décoré du titre ultra-pompieux de "Belting Grand-Masqueur Sir Knight K. T. Allen", des *Knights of Ireland*, déclarait hier, à une réunion de Kingston: "Nous avons récemment traversé une crise de notre histoire et malgré les Canadiens-français unis, nos principes ont triomphé; mais il faut que nous prenions nos précautions pour que jamais plus les partis ne puissent courtiser les suffrages de cet élément qui, depuis un demi-siècle, est un fléau pour le pays." Le bonhomme a ajouté d'autres anneries du même genre; elles porteraient à rire, si l'on ne savait que Sir Knight y croit probablement du comme fer. Le nombre des imbéciles est légion!

Sur un départ

Hearst, le propriétaire de nombreux journaux américains, a à faire face, de ce temps-ci, à une violente campagne contre ses journaux. Roosevelt n'est pas le dernier à le dénoncer et à demander la suspension de ses gazettes par l'autorité fédérale de Washington. A différents endroits, des groupes d'indignés ont brûlé ses journaux. Hearst n'attend pas de laisser ainsi dénoncer sans riposter du tac au tac. Dans le périodique *Fourth Estate* de New-York, livraison du 1er juin, il répond par une annonce à ses accusateurs et se porte à son tour à l'offensive. A la Tribune de New-York qui le prend violemment à partie, il dit: "Mes journaux ont dénoncé les manœuvres du Southern Pacific Railroad qui veut se faire payer un prix ridicule pour l'usage de certaines propriétés, dans le port de New-York; ils ont empêché le New-York Central d'obtenir un monopole des entrepôts à marchandises sur les rives de l'Hudson, dans le même port. Or ces deux chemins de fer ont comme actionnaires importants les membres de la succession Mills, et la Tribune est la chose de cette succession; d'où son animosité contre moi, animosité intéressée, puisque la succession Mills combine annuellement le déficit de \$200,000 à \$500,000 que la Tribune ne peut couvrir à même ses recettes. D'autres de mes adversaires sont les avocats de grandes compagnies de transport auxquelles j'ai fait échec, quand elles ont voulu exploiter le public; ainsi, la Interborough Rapid Transit Company, le trust des savonneries Colgate dont mes journaux ont demandé la dissolution. La Tribune n'a pas profité de sa campagne contre le New-York American et le New-York Journal puis que son tirage quotidien, depuis janvier 1918, a baissé de 45,792 à 37,075 numéros à la fin de mai, alors que celui du New-York American montait pendant ce temps de 389,000 à 401,000 numéros. Chemin faisant, Hearst donne cette explication et du départ, il y a quelque

CHRONIQUE D'OTTAWA

SUR LES TITRES RÉCENTS

Ottawa, 5 juin.

L'Ontario a bougé, soit dit pour employer une expression familière, il a bougé par un mouvement de mauvaise humeur causé par les honneurs conférés le 2 courant au frère et au secrétaire du premier ministre, M. J. W. Borden et M. A. E. Blount. Un extrait du *Telegram* d'hier fera mieux voir comment on a pris la-bas la petite douche administrative par sir Robert à ses enfants récalcitrants du Parlement et de la province-mère.

"Pourquoi le fouet à claques", dit en sous-titre l'organe orangiste, qui continue: "Parmi la liste de notables que le Roi s'est donné la jouissance d'honneur, on trouve les deux compagnons suivants de Saint-Michel et de Saint-George: John William Borden (frère de sir Robert Borden); Austin Ernest Blount (secrétaire de sir Robert Borden).

"En théorie, pareils honneurs sont censés descendre du Trône, en reconnaissance des mérites d'individus qui seraient connus personnellement du roi, et généralement inconnus du reste des mortels. Mais dans le cas actuel, on peut croire fermement que Sa Majesté ignore à titre égal les faits que sir Robert Borden a parfois des farouches et qu'il possède un frère dénommé John William. Il faut que la décision de lui conférer des honneurs ait été prise à Ottawa.

"Le 21 mai, sir Robert Borden refusa une résolution des Communes s'opposant à la donation de tout nouveau titre en territoire canadien, en menaçant de démissionner et de priver de son chef un cabinet d'union chargé spécifiquement de poursuivre la guerre. Dans cette situation, M. Borden avait la force d'un géant, et bien qu'il s'en soit servi cette fois comme un enfant, les députés unionistes furent pétrifiés par son attitude (bluff) et offrirent la voix de leurs convictions exprimées et celles de leurs électeurs dégoûtés des titres en général. La plupart d'entre eux comme le nouveau débat ont été conférés à l'avenir par la Couronne à ses sujets canadiens. Nous trouvons en effet les paroles suivantes prononcées par sir Robert Borden, dans les discours assez bref qu'il fit vers cinq heures du soir, le 21 mai dernier, quatre ou cinq heures avant de prononcer l'ultimatum à eu tant de retentissement.

"Les membres de la Chambre des Communes peuvent difficilement laisser passer l'incident et conserver leur propre estime. Le précédent constitutionnel en jeu affecte de façon trop vitale la valeur même de la Chambre, ne fût-ce que comme assemblée délibérante. La résolution supprimée si autocratiquement, je faisais que donner corps à une expression d'opinion, et ne pouvait avoir aucun effet législatif. Si le premier ministre a le courage de supprimer le droit qu'avait tout député de faire discuter librement une résolution, les représentants feront aussi bien de cesser de faire semblant d'exercer des prérogatives, et de remettre humblement le simulacre d'une fonction qu'ils n'ont plus le courage de remplir. Si,

temps, de Frank H. Simonds de la Tribune. M. Simonds était le directeur de la partie rédaction de ce journal, dit Hearst. Le 13 janvier, la Tribune avait préparé un article défendant le trust des savonneries Colgate contre les poursuites du gouvernement fédéral. M. Simonds s'opposait à la publication de cet article. Les propriétaires de la Tribune attendirent le départ de M. Simonds, puis passèrent outre à sa décision et insérèrent l'article. Le lendemain, M. Simonds protesta en donnant sa démission. M. Simonds, on se souvient, n'a jamais donné la raison de son départ subit.

Il continue

Il n'y a guère d'adversaire plus actif au clergé catholique canadien français que M. Willison, autrefois du *News*, ancien biographe de M. Laurier, alors qu'il rédigeait le *Globe*, avant de passer au *News*. C'est alors qu'il était encore à la direction du *News* que M. Willison publia en vedette dans cette feuille la fameuse lettre d'Austin Mosher, où celui-ci écrivait que "les écoles et les collèges de cette province (le Québec) sont devenus des terrains de culture intense de préjugés anti-britanniques", et accusait nos évêques et notre clergé d'être responsables du sentiment antibrannique québécois (*News*, 18 janvier 1917). M. Willison continue sa besogne ailleurs qu'au *News*. Dans une coupure du *Times* de Londres (27 avril 1918), l'ancien directeur du *News* écrit que "la plupart des curés sont invinciblement hostiles et dangereusement actifs" à l'endroit des projets du gouvernement. Ce sont eux qui, avec les libéraux, dit-il, sont surtout responsables de la situation tendue dans le Québec. Il n'y a pas à s'étonner que M. Willison parle comme l'homme de la Gazette. Les deux sont de la même école "antipapistique".

G. P.

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

ler, mais le chef du gouvernement, en nous proposant un sous-amendement, a précipité les choses. Il exige ainsi une décision, et il nous faut bien y aller. La question est posée, pour ou contre les titres. Et les membres de cette Chambre qui ont pris une attitude franchement hostile à la continuation de ces prétendues distinctions, ne peuvent pas être blâmés s'ils prennent une attitude ouverte à ce sujet, ainsi qu'ils y sont invités par le premier ministre.

M. Burnham discute ensuite les allégations du premier ministre, exprimant la crainte qu'en supprimant les titres honorifiques on supprimerait du même coup les médailles militaires, la *Victoria Cross*, etc. "Comment cela pourrait-il être, demande M. Burnham; la *Croix Victoria* n'est pas un titre, c'est un objet, et personne ne peut empêcher un soldat méritant de la porter tant qu'il voudra, et ainsi de suite pour toutes les décorations militaires ou navales". Puis citant les paroles de M. Borden, le député de Peterboro rappelle que celui-ci veut être autorisé à l'avenir à choisir lui-même les nouveaux titulaires. L'arrêté ministériel dit:

"Le gouvernement du Royaume-Uni exercera la même autorité que jusqu'à présent en déterminant le caractère et le nombre des honneurs et titres adjugés au Canada de temps en temps."

"C'est justement ce que nous ne voulons pas", déclare M. Burnham. Nous ne voulons pas du tout que de tels titres continuent d'être adjugés au Canada. Il n'y a pas de doute que jusqu'à présent une liste était préparée au Canada, puis envoyée en Angleterre en demandant aux gens de la-bas d'y apposer leur signature, puis qu'elle était ensuite renvoyée au Canada où elle était supposée représenter l'opinion et la volonté du dit peuple canadien en ce qui concerne les honneurs accordés à qui honneur était dû.

Il n'y a rien de tel, dit-il, à trouver que l'arrêt de considérer cette procédure un instant pour trouver qu'elle constitue une caricature, une impossibilité.

Les paroles suivantes de M. Burnham sont encore plus catégoriques, pour ne pas dire qu'elles sont pittoresques: "J'ai entendu le premier ministre nous dire que le gouvernement de Sa Majesté, à Londres, doit tenir compte non seulement du Canada, mais aussi des autres Dominions de l'Empire, et que le dit gouvernement nous a demandé, d'une manière courtoise et respectueuse, que la discussion de cette question soit remise à l'été prochain, alors que plusieurs ministres canadiens visiteront le Royaume-Uni."

—Très bien, commente M. Burnham, "Quelle so". Now is our time. Donnons des instructions à nos députés. N'attendons pas à plus tard. Puisque nous avons à nous prononcer, disons à nos députés d'une voix claire et distincte: "Quant au Canada, croyez-moi, le Canada est complètement opposé à la chose; nous n'en voulons pas." Tandis que si notre député part et arrive à Londres sans que cette Chambre se soit prononcée, comment pourra-t-il être renseigné sur le désir du pays? Sir Robert Borden nous dit encore que le gouvernement de Sa Majesté nous prie respectueusement de lui donner une opinion. Eh bien! Donnons-la lui, et tout de suite. L'occasion est belle. Il ne s'agit pas d'aller consulter les autorités de la-bas sur qu'il y a de mieux à faire. C'est tout le contraire. Nous voulons informer la Conférence impériale de ce que nous avons décidé, afin qu'elle le sache. Nous n'avons pas d'instructions à recevoir d'elle. Si les gens du vieux pays veulent se mettre à genoux et continuer la "lickspittle business", c'est leur affaire. Si les Australiens veulent absolument avoir des titres, qu'on leur en donne.

Mais je comprends que le Canada veut être une démocratie. Annonçons, non seulement au vieux pays, mais à l'univers, de la façon la plus polie, la plus humble, même, supplions-les s'il le faut de ne pas nous envoyer de titres, parce que nous n'en voulons pas. Que notre politesse soit excessive s'il le faut, mais ne jetons pas nos principes par-dessus bord sous prétexte qu'ils peuvent déplaire à quelqu'un quelque part. Nous avons passé depuis longtemps cette période de notre vie nationale. Mais élève (boosting) quelques hommes, qui ne sont peut-être que des escrocs de chemins de fer, ou des experts en trusts de ciment, et laissez le pauvre peuple sans voix et sans influence simplement parce qu'il est vertueux, dans un état de choses intolérable dans un pays comme le nôtre. Je répète que puisque le premier ministre nous demande une décision ce soir, et que le chef de l'opposition s'engage à n'en pas faire une question de parti, disons au premier ministre qu'il vaut mieux remettre toute l'affaire que de soumettre le terrible faux pas d'aller exprimer à Londres une opinion, équivoque ou non équivoque, en faveur des titres, tandis que de fait nous demandons qu'on nous laisse tranquilles et n'en voulons pas."

L'orateur suivant fut M. R.-L. Richardson, réputé l'un des esprits les plus indépendants de la droite, qui se prononça dans le même sens que M. Burnham, en un discours beaucoup plus long, de même que M. Nickle et quelques autres. Puis l'engagement devint général, le premier ministre en son absence, étant défendu par MM. Sifton et Foster, tandis que M. Laurier, M. MacMaster, M. Fielding insistèrent sur la liberté du débat. Ce fut à ce moment que sir Robert Borden revint à son siège et fut adjuré par M. Campbell, de Nelson (B.C.) de dire si l'on pouvait voter librement, ou s'il en faisait une question de confiance, tout invraisemblable.

(Suite à la 2ème page)

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'empêchent de signer, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

SUR UN BILLET DU SOIR

Monsieur le rédacteur,

Il est hors de doute que les pharmaciens sont très honorés par Pierre Nicolet et qu'ils ont tiré une grande leçon de logique de ce billet du soir en date du trente mai : "Une Cure pour Hellé". Assurément, Monsieur Pierre, avec l'expérience que donne la pratique, vous auriez écrit : l'ordonnance n'est plus que remède "patente", et vous continuiez — depuis que les journaux annoncent, à grand renfort de manchettes payées, les plus universelles panacées : "les femmes n'ont d'autre docteur que leur gazette" ; donc, le pharmacien remplace le médecin, "l'empirisme du XIXe siècle menace de supplanter la science, l'apothicaire tuera le médecin" — c'est clair, c'est très clair ! Et dire que les pharmaciens ont la prétention de connaître toutes les drogues, leurs propriétés médicinales, et la manière de les préparer selon l'art ! Malheureusement, l'état du pharmacien, semi-professionnel, semi-commercial, le force à tenir en magasin le remède breveté pour répondre à la demande de cette pauvre Hellé, et pour remplir les ordonnances des médecins.

Le but de votre article est, à n'en pas douter, de faire plaisir à Messieurs les Médecins. Je veux vous seconder dans vos nobles efforts, en vous proposant de me nommer un seul médecin d'au moins une année de pratique qui n'a pas prescrit ni recommandé de ces remèdes "patentes" à ses clients, et qui n'a employé dans le cours de sa pratique que des préparations officielles de la Pharmacopée Britannique, du Codex français, ou du Dispensaire des Etats-Unis. A ce rare disciple d'Esculape je promets, avec la souscription des pharmaciens, de lui faire élever un monument qui servira à combattre le mal toujours croissant de la prescription des remèdes "patentes" par la profession médicale.

Un PHARMACIEN.

SUR LES TITRES RÉCENTS

(Suite de la 1re page).

semblable que cela parût à ce moment. Il y eût un vrai moment de stupeur lorsque le premier ministre se leva et posa la question de confiance en termes solennels et menaçants, ajoutant quelques sarcasmes à l'adresse de ceux des partisans de la droite qui avaient été demander une direction au chef de l'opposition. "J'ai soumis mon amendement, conclut le premier ministre, et s'il est défait, il ne me restera plus qu'à remettre ma démission entre les mains de Son Excellence le gouverneur général".

On sait quel effet eut ce claquement de fouet inattendu, comme dit le *Telegram*. Toute la bergerie entra au bercail, non sans quelques hémissements de repentir, comme ceux de M. Richardson, qui voulut retirer sa résolution, mais en fut empêché par la gauche. Il eut au moins le courage de ne pas voter, tout en restant en Chambre, tandis que M. Burnham s'était éclipcé. Il y a vraiment des moments ennuyeux, dans la vie d'un anglo-saxon, représentant des libertés populaires.

Tout de même, le bon sens n'a pas marqué les discours de ce soir-là. Et sous prétexte de démocratie, ainsi que l'a écrit quelqu'un, quelle bassesse envieuse s'est fait voir, dans certaines remarques de députés pseudo-démocrates à manies égalisatrices... comme il y en eut jadis au temps de la Terreur !

Ernest BILODEAU.

LE "DEVOIR" À LA CAMPAGNE

Les départs pour la campagne sont commencés. Ceux de nos lecteurs et de nos amis qui veulent assurer à leurs familles le service d'un journal quotidien pour l'été peuvent leur faire adresser régulièrement, par la poste, l'édition quotidienne du *Devoir*, du 1er juin au 1er septembre, ou de n'importe quelle date, pour 3 mois, moyennant le paiement d'avance de la somme d'une piastre.

Envoyez-nous votre nom, votre adresse à la campagne, votre chèque, et nous commencerons à recevoir le *Devoir* dès le lendemain.

PERCEPTIONS

LAISSEZ-NOUS faire toutes vos perceptions moyennant commission, peu importe où résident vos débiteurs. Consultez-nous.

Marcel Trust Co.

135 rue St-Jacques, Montréal.

Administrateurs, Exécuteurs - testaments, Fiduciaires, 34 ans sans cause de perte à un client.

ON SE PLAINT DE TOUS COTÉS

LES RESTRICTIONS SUR L'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS AMÉRICAINS SOULEVENT DE VIVES CRITIQUES. — IL FAUT EGALISER LES TAUX DU CHANGE, ET RELEVER LA BALANCE DU COMMERCE.

Ottawa, 6. — Des télégrammes demandant des informations ou formulant des plaintes relatives à l'importation de certains produits sans permis, affluant à la commission du commerce de guerre. Les vendeurs d'automobiles et les marchands de fruits évaluent la voix contre les restrictions apportées au commerce. On s'est informé des mesures qui seront prises pour les marchandises de l'étranger en route ou achetées et commandées aux Etats-Unis. On dit que chacun de ces cas sera étudié à son mérite. Les permis seront demandés au ministre des Douanes qui réfère la demande à la commission du commerce de guerre, laquelle, investigation faite, fera rapport.

Des protestations contre l'arrêt ministériel étaient à prévoir. Le gouvernement a cru, cependant, qu'il fallait agir pour rogner les achats à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, afin de relever la balance du commerce qui nous est défavorable dans nos échanges avec ce dernier pays, et d'égaliser les taux de change.

Il était impossible de demander au gouvernement américain ou au gouvernement anglais de fournir des crédits pour permettre aux Canadiens d'acheter des produits dont ils pourraient très bien se passer. Il était également indésirable qu'une grande quantité d'or fut exportée pour payer ces produits. D'où la raison des deux arrêtés ministériels.

On dit ici que depuis la restriction des importations, le prix des bananes et des oranges s'est élevé. On donne à entendre que des mesures seront prises pour réglementer la hausse, et l'on rapporte qu'un arrêté ministériel est à l'étude, à cette fin. On estime que grâce aux arrêtés ministériels, les achats à l'étranger seront diminués de \$12,000,000 à \$15,000,000.

Quelques messieurs au fait de l'industrie des minoteries sont portés à critiquer plusieurs côtés du rapport relatif à cette industrie publiée récemment par la commission du coût de la vie. Ils prétendent que l'indication des profits prélevés par le baril par 6 des plus grosses minoteries du Canada ne représente pas exactement les conditions dans une industrie qui comprend environ 500 moulins, moulant par jour de 500 à 9,000 barils de farine. Il faut tenir compte du coût de la production. Le rapport indique que la Cie Ogilvie a fait des profits de 14 sous le baril en 1917, 20 sous le baril en 1918. Si l'on prend en considération l'accroissement du prix du blé, le pourcentage des recettes a diminué de 2.65 p. cent, qu'il était, en 1913, alors que la farine valait \$3.49 le baril, est tombé à 1.84 en 1917, alors que la farine se vendait \$10.85 le baril.

ÉTRANGE ATTITUDE

Saint-Jean, 6. — Le conseil municipal de la ville n'approuve pas le discours prononcé en Chambre par le député de Chambly-Verchères, M. Archambault, dans lequel il racontait la façon dont le colonel Melville et ses soldats s'étaient comportés le jour de l'élection fédérale. Dans une résolution adoptée hier, les protestent contre ce discours et expriment leur estime à l'adresse du colonel Melville et de ses hommes. Voici d'ailleurs le texte de cette résolution qui a été présentée par l'échevin Rhéaume et appuyée par l'échevin Gaudette :

"Le conseil municipal de Saint-Jean approuvant les accusations qui ont été faites en Chambre par M. Joseph Archambault contre le lieutenant-colonel Melville, ses officiers et ses soldats à propos de choses qui se seraient passées aux casernes le jour des élections le 17 décembre dernier, regrette beaucoup cette attitude de M. Archambault."

"Les citoyens de Saint-Jean ont toujours été en relations cordiales avec le lieutenant-colonel Melville et ses officiers et le tiennent en haute estime lui et tous ses hommes. Sans considérer au mérite les déclarations qui ont alors été faites, le conseil de Saint-Jean est d'opinion qu'elles ont été faites sans réflexion et contre la volonté des citoyens de Saint-Jean et que de plus la bonne opinion qu'ils avaient du colonel Melville et ses hommes n'a pas diminué pour tout cela."

"Copie de la présente résolution devra être envoyée au lieutenant-colonel Melville et aux journaux."

ON SUSPECTE SON ORIGINE

Cobalt, Ont., 6. — Un grand nombre de citoyens de l'Ontario Nord s'opposent à la nomination du Dr C. W. Haenschel, d'Haliburton, au poste de registraire du district de Temiskamingue : ils motivent leur opposition en disant que M. Haenschel n'est pas d'origine anglaise, car il serait né en Allemagne.

RETRAITE FERMÉE DE NOTAIRES

La retraite fermée annuelle des notaires aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du jeudi soir 13 juin au lundi matin suivant. Le premier exercice commencera à 8 h. du soir.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés d'envoyer leurs noms au notaire Paul Paquet, 310, rue Visitation, tél. Est 971, ou au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Quelques notes sur la culture du chou

Pour être le légume national d'un pays comme l'Allemagne, il faut que le chou ait certainement une grande valeur alimentaire. On peut reprocher beaucoup de choses aux Boches, mangeurs de choucroute, mais tout de même, on ne peut pas dire qu'ils ne sont pas pratiques. Les Allemands cultivent et mangent beaucoup de choux et de pommes de terre et s'en portent bien.

Par sa forte teneur en éléments nutritifs, le chou d'été occupe une place relativement à son volume dans un potager et par la facilité relative de sa culture, le chou mérite, j'ose le dire, la première place dans un jardin de guerre. Croira-t-on qu'en dépit de toutes les disponibilités imaginables, sol, climat, main-d'œuvre, etc., on est encore obligé, pour approvisionner nos marchés locaux, d'importer des choux des Etats-Unis, et nos voisins eux-mêmes, avant la guerre, en faisaient venir des milliers et des milliers de tonnes du Danemark et de l'Allemagne. En nous fermant les marchés des Empires centraux et de plusieurs pays neutres, la guerre actuelle a eu pour nous cet avantage, qu'elle nous a forcés à nous dérober les bras et à mettre en valeur une foule de ressources ignorées ou négligées. Sur un théâtre restreint, la mise en culture des lots vœux aux environs des villes est une de ces initiatives fécondes qui devraient porter des fruits durables. L'autre soir, montant en tramway l'avenue DeLorimier, j'ai été charmé de constater l'activité de bon aloi déployée dans quelques jardins de guerre. Dans un même lot vacant, d'une certaine étendue, une vingtaine de jardiniers et jardinières improvisés, béchaient, arrosaient, piochaient avec une ardeur digne des meilleurs fruits. Nul doute que l'allégorie du bon La Fontaine se répéterait, et que durant l'été et à l'automne, la terre ainsi tournée et retournée sur tous les sens, donnera une foule de trésors sous forme de légumes appétissants : tomates, haricots, pommes de terre, chou, etc. Si on ne l'a pas encore fait, il est encore temps de planter des choux pour qu'ils "pommient" et mûrissent avant les grosses gelées de l'automne. Comme nous reviendrons dans un article subséquent sur ce sujet, nous n'ajoutons aujourd'hui que quelques mots sur ce qu'on appelle

choux d'été et choux d'automne, et sur la terre qui convient aux différentes variétés de ce légume.

Les choux d'été ou choux hâtifs sont ceux qui "pommient" de bonne heure et qui sont prêts à être servis en août et septembre. Ces choux ont pour la plupart une forme allongée et conique, se sèment sur couche vers la fin de mars ou le commencement d'avril. Après les avoir repiqués une fois ou deux, on les plante définitivement en pleine terre aussitôt que le danger des gelées hâtives du printemps est passé. Les choux d'automne se sèment ordinairement en pleine terre, ont une forme arrondie ou aplatie, sont à maturité plus durs et plus lourds que les choux d'été ; aussi se conservent-ils mieux et beaucoup plus longtemps que ces derniers.

Une bonne ménagère a toujours la précaution de cultiver en même temps des choux hâtifs et tardifs afin d'en répartir la consommation sur la plus grande partie de l'année.

SOLS ET ENGRAIS

Les choux comme toutes les plantes très feuillues demandent un sol très riche naturellement si possible et surtout bien engraisé : la bonne terre franche, argilo-sablo-calcaire, les poussera mieux qu'une terre ordinairement plus riche en azote. Sous le rapport de cet élément fertilisant, le chou est un des plus exigeants de tous les légumes du potager. Aussi lui faut-il une fumure fraîche, abondante, décomposée, qui a conservé la plus grande partie de son azote. La meilleure pratique est d'épandre ce fumier au printemps avant ou après le labour et de l'incorporer convenablement au sol par un parfait ameublissement. La parcimonie dans l'apport d'engrais de ferme est la cause la plus commune d'une récolte de choux chétifs et peu consistants. Les choux sont gloutons, mais ils rendent au centuple feuilles vertes, juteuses, tendres, appétissantes, ce qu'on leur a servi sous forme d'engrais. Dans un prochain article, nous traiterons plus longuement quelques autres particularités de cette culture, préparation du sol, espacement entre les plants, mode de récolte et de conservation, etc.

Chs-A. FONTAINE, B.S.A.
Professeur à l'Institut Agricole d'Oka.

LETTRE DE PROTESTATION

(De notre correspondant)
Québec, 6. — Le "Daily Telegraph" de Québec ayant publié dans son édition de mardi une nouvelle tendancieuse à l'effet que plusieurs prêtres avaient offert leurs services au cardinal Bégin pour aller au front non seulement comme aumôniers, mais aussi comme combattants, l'archevêché de Québec a adressé hier à ce journal la lettre de protestation suivante à ce sujet : Archevêché de Québec, 5 juin 1918.

Au directeur du "Daily Telegraph", Québec.
M. le Directeur,
L'attention de Son Eminence a été attirée sur une nouvelle publiée dans le "Telegraph" d'hier, et qui se lit comme suit :
"Les jeunes prêtres veulent aller outre-mer."
"Son Eminence le cardinal Bégin a reçu des demandes de la part d'au moins trente jeunes prêtres de son diocèse qui désirent aller outre-mer, soit comme aumôniers, soit même comme combattants."

Les prêtres catholiques sont très désireux d'accompagner au combat

les soldats catholiques, dans le but de les soutenir d'honnêtes conseils, de leur procurer les consolations de la Foi, et même de se trouver sur les champs de bataille pour absoudre les mourants et leur administrer les derniers sacrements de l'Eglise. Ceci est vraiment le devoir et le rôle du prêtre catholique. Mais vous trouvez difficilement un prêtre catholique assez obéissant de son caractère sacré pour offrir de prendre les armes et de combattre comme soldat. Le prêtre, qui est un ministre du Dieu de Paix, n'a pas la permission de répandre le sang ; la loi existant en certains pays, qui le fait soldat, est impie aussi bien que sacrilège, et en opposition formelle avec l'ordre établi par Dieu. Cette vérité est si fondamentale dans l'Eglise catholique, qu'il est impossible de penser qu'un prêtre catholique ignore au point d'offrir ses services comme combattant.

Notre dévoué,
Jules LABERGE,
Chanoine, secrétaire.

Mgr FORBES EST NOMMÉ AUMONIER MILITAIRE

Québec, 6. — Sa Grandeur Mgr J.-G. Forbes, évêque de Joliette, vient d'être nommé aumônier catholique général de la brigade canadienne-française au front. Cette nouvelle a été officiellement annoncée aujourd'hui.

Mgr Joseph - Guillaume - Laurent

Forbes est né à l'île Perrot, le 10 août 1865. Il fit ses études au Collège de Montréal et fut ordonné prêtre le 17 mars 1888. Elu évêque de Joliette le 6 août 1913, il fut sacré à Joliette, le 9 octobre suivant, par Mgr Paul Bruchési.

Mgr Forbes a succédé à feu Mgr J.-A. Archambault.

Des institutions religieuses

nous sollicitons les commandes d'impressions.

Pour la production de

Brochures, livres, annuaires, prospectus, palmarès, etc.

Il n'y a pas d'autre ATELIER qui puisse donner un meilleur service et à meilleur compte.

Notre personnel

est composé d'experts en art typographique. Notre matériel est de tout premier ordre. Avant de faire exécuter vos travaux d'impressions, consultez-nous.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

DECLARATION ENERGIQUE

M. T. P. O'CONNOR DIT QUE LA NOMINATION DE SIR JAMES CAMPBELL, AU POSTE DE LORD CHANCELIER DE L'IRLANDE, EST UNE INSULTE AUX CATHOLIQUES ET AUX NATIONALISTES.

(Service de la Presse Associée)
New-York, 6. — M. T. P. O'Connor, député, a déclaré ici hier, que la nomination de sir James Campbell au poste de lord chancelier d'Irlande, telle qu'annoncée dans une dépêche reçue de Londres hier soir, était une violente insulte ainsi qu'une provocation aux catholiques et nationalistes d'Irlande. Voici le texte de la déclaration de M. O'Connor :

"La nomination de sir James Campbell au poste de lord chancelier d'Irlande et la démission forcée de sir Ignatius O'Brien, un nationaliste en même temps qu'un catholique, constitue l'un des plus sérieux événements de l'histoire de l'Irlande. C'est là l'équivalent d'une insulte ouverte et violente ainsi qu'une provocation aux catholiques et aux nationalistes d'Irlande. Toute sa vie durant, sir James Campbell fut un tenant de la théorie des forges et orangistes extrémistes d'Irlande. Il était le premier lieutenant de sir Edward Carson, lors de la fameuse rébellion de l'Ulster."

"Lorsque fut formé le ministère de coalition en 1915, il fut question de le nommer lord chancelier, mais cette nomination déplaît tellement aux parlementaires irlandais et aux députés ouvriers libéraux, qu'elle souleva de fortes protestations. Non seulement on protesta auprès de M. Asquith, mais on menaça de provoquer un débat et de faire une division. Le premier ministre, se rendant alors compte qu'elle serait rejetée par la majorité aux Communes et que le ministère partant serait renversé, rejeta la nomination. Toutefois, la déception de l'ex-rebelle orangiste fut largement compensée par la suite. En effet, il devint procureur général puis décrocha la timbale de juge en chef avec le joli salaire de \$25,000 par année. En Irlande, les fonctions du lord chancelier sont exécutives et judiciaires, le lord chancelier faisant partie intégrale de l'exécutif."

"En réponse aux instances de l'Irlande qui depuis si longtemps demande le Home Rule, Lloyd George nomma un soldat comme lord lieutenant et sir James Campbell comme lord chancelier, ce qui veut dire un Home Rule dans le sens orangiste et si ce bill est rejeté par l'Irlande cela signifierait que ce pays serait gouverné par les soldats et une minorité orangiste. De tels événements rendent ardue la tâche de ceux qui luttent pour la cause des Alliés et l'indépendance des petites nationalités."

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 6. — On signale une légère perturbation atmosphérique se dirigeant à l'est des Grands Lacs, tandis que la pression se maintient élevée dans les Etats de l'ouest et de la côte de l'Atlantique. Il y eut des averse en plusieurs endroits des provinces de l'ouest et près du lac Erie.

Partout ailleurs, la température est belle.

Grands Lacs et Baie Georgienne : vents frais de l'est au sud, avec averses et orages, vents modérés ; demain, beau et frais.

Vallees de l'Ottawa et du Haut-Saint-Laurent : vents de l'est au sud et averses ce soir ; demain, vents du nord-ouest, beau et frais.

Bas Saint-Laurent : vents modérés, beau aujourd'hui, averses ce soir ; demain, forts vents de l'ouest, averses, puis beau temps.

Golfe et rive nord : vents modérés, beau aujourd'hui ; demain, vents violents avec averses.

Provinces maritimes : vents légers, beau aujourd'hui ; demain, vents du sud au sud-ouest, nuageux.

Lac supérieur : forts vents, nuageux et frais ce soir ; demain, vents du nord-ouest, beau et frais.

L'ouest : beau et frais, aujourd'hui et plus chaud demain.

RELEVÉ THERMOMETRIQUE	Max.	Min.
Victoria	80	58
Calgary	66	64
Edmonton	62	38
Prince Albert	60	32
Winnipeg	70	40
White River	72	48
Sault Ste-Marie	70	52
Toronto	67	54
Kingston	52	32
Ottawa	70	46
Montréal	73	52
Québec	72	46
Séjour, N.B.	66	44
Halifax	74	42
New-York	78	62

Décès

BERTRAND. — A Montréal, le 5 juin 1918, est décédé à l'âge de 61 ans et 11 mois, Marie-Germaine Berthelot, épouse de S. A. D. Bertrand, inspecteur provincial, autrefois de St-Basile, Manitoia. Les funérailles auront lieu samedi, le 8 juin 1918. Le service funéraire sera chanté à l'hôpital des incurables, boulevard Desmaré, à 9 heures, et la sépulture aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

DECES A MONTREAL
ADELIN, Georges, 44 ans, charretier, rue St-Maurice, 167.
BOURGEOIS, Eva, 22 ans, fille d'Antoine Bourgeois, concierge, avenue du Parc, 2592.
BERLANGUET, Fernand, 2 ans, enfant de Roland Berlanguet, manouvrier, rue Parthenais, 145.
CHARTREAU, Raymond, 82 ans, entrepreneur, rue St-Jacques, 12.
DESJONGCHAMPS, Eulda, 67 ans, épouse de Louis Desjongchamps, journalier, rue Elzévir, 14.
GODIN, Caroline Leblanc, 66 ans, épouse de Joseph Godin, journalier, rue Moreau, 297.
LARAMIE, Leo, 7 ans, enfant de Victor Laramie, mécanicien, 42, rue Casimir.
ROBERT, Marie, 1 an, enfant d'Alfred Robert, mécanicien, rue St-Timothée, 160.
TURLOT, Louis, 66 ans, pompier, rue St-Hubert, 238.
VIGANT, Germain, 5 ans, enfant d'Octave Vigant, polisseur de cuivre, rue St-André, 228.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au ministère de l'Agriculture.)

CASE
La qualité fait notre réputation

La maison Case est renommée pour la qualité des marchandises qu'elle vend. L'étiquette "Case" sur un article équivaut à un brevet de haute qualité. C'est pourquoi les hommes soucieux d'avoir une apparence correcte et de bon goût, font de la maison Case leur magasin favori.

Et chez Case on parle français.

CASE
507 rue Sainte-Catherine ouest



Le nouveau modèle

Voilà une chaussure de très haute qualité et qui est portée par les femmes qui tiennent par-dessus tout à avoir le confort. Cette chaussure se recommande aussi par son élégance et sa souplesse.

Th. Dussault,
le bottier fashionable
281-EST, STE-CATHERINE
Près St-Denis

LE NOM est Important

DANS LE

Pain Brosseau



n'entrent que des ingrédients purs et hygiéniques, et sa fabrication est parfaite. Voilà pourquoi les médecins le recommandent.

EXIGEZ-LE DE VOTRE EPICIER

J.-A. Brosseau
Limitée

49 A 75, RUE BOYER
LIVRAISON PARTOUT

Téléphone:
Saint-Louis
6-7-8

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

JEUDI, VENDREDI

Grande reprise

LE REVEL DE SUZANNE

CLARA KIMBALL YOUNG

SAMEDI, DIMANCHE : Grande vue qui fait sensation à New-York, actuellement : "OVER THERE".

LA "STRATHCONA"

COMPAGNIE D'ASSURANCE-INCENDIE.

Siège Social ACTIF TOTAL \$373,643.00 Montréal

Dépôt complet au Gouvernement

Nous invitons les corporations religieuses et de Fabrique à demander notre tarif spécial.

BUREAUX : 90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 2181-2182



Perdreau & O'Shea

Verrières d'art pour églises et résidences

Verrières des écoles de Munich, française et anglaise.

La seule maison irlandaise-française catholique au Canada.

Afin d'augmenter leurs forces catholiques, les maisons bien connues, HENRI PERDRIAU, limitée, fabricante de verrières d'art pour les églises et les résidences particulières, et J. P. O'SHEA & CO., marchand de tous verres, en gros et en détail, se sont unies, afin de pouvoir offrir à leur clientèle les avantages considérables d'une organisation moderne complète.

A l'occasion de cette union, la maison PERDRIAU & O'SHEA a obtenu le concours d'artistes éminents de l'Ecole de Munich, de l'Ecole française et de l'Ecole anglaise, qui sauront donner satisfaction aux clients les plus difficiles et les plus avertis ; et ceux-ci pourront aussi trouver chez elle, tous les verres blancs ou de couleur qu'ils pourront désirer, et y faire faire tous les travaux qui se font avec et sur le verre.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

BUREAU ET ATELIER DE FABRICATION :
ANGLE DES RUES STE-AGATHE ET PERRAULT
Tél. Bell Est 3948. Montréal.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR LE TEMPS DES CHALEURS

Habits "Palm Beach", \$18.00.

Chapeaux "Duck", \$1.00 et \$1.25.

Chapeaux de paille, à partir de \$2.00.

S. A. de LORIMIER 34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 7 JUNE 1916
SACRE COEUR DE JESUS

Lever du soleil, 4 heures 12.
Coucher du soleil, 7 heures 46.
Lever de la lune, 2 heures 54.
Coucher de la lune, 6 heures 46.
Nouvelle lune, le 8 juin, à 5 h. 9 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

VENTS MODERES, BEAU ET FRAIS.

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 70
Minimum... 50
Aujourd'hui maximum... 68
Minimum... 48
Aujourd'hui maximum... 66
Minimum... 46
Aujourd'hui maximum... 64
Minimum... 44

BAROMETRE

8 heures a.m., 30.06; 11 heures a.m., 30.03; 1 heure p.m., 30.00.

L'ACCORD AVEC L'AUTRICHE

L'ALLEMAGNE S'ETAIT ENTENDUE AVEC L'AUTRICHE-HONGRIE AU SUJET DE L'ULTIMATUM SIGNIFIE A LA SERBIE, AU DEBUT DES HOSTILITES, DIT M. WILHELM MUEHLON.

Gumlingen, Suisse, 6. — L'Allemagne était complètement d'accord avec l'Autriche-Hongrie au sujet de l'ultimatum signifié à la Serbie, au début des hostilités, dit M. Wilhelm Muehlon, ancien directeur des Krupp, dans d'autres révélations sur la responsabilité relative à la guerre. Il affirme que le kaiser est personnellement responsable de la participation de l'Allemagne, et a forcé les chefs allemands à appuyer sa politique de guerre. M. Muehlon, qui était directeur des usines Krupp à l'époque où la guerre a éclaté et qui a récemment étonné l'Europe par ses révélations, a récemment reçu le correspondant de la Presse associée, dans la maison de campagne où il vit maintenant dans la retraite. M. Muehlon préparait une revue plus détaillée de la situation qui a mené à la guerre, et le correspondant a eu l'avantage de lire le document et de recevoir les explications de l'auteur.

Les premières révélations de M. Muehlon qui ont causé une telle commotion, relatant des conversations avec Karl Helfferich et Krupp von Bohlen, principale propriétaire des usines Krupp. Ces deux hommes ont déclaré dans ces conversations que le kaiser leur a révélé son entente avec l'Autriche-Hongrie relativement à l'ultimatum à la Serbie, et que l'Allemagne mobiliserait immédiatement si la Russie mobilisait, ce qui entraînerait inévitablement d'autres puissances à prendre cette mesure et amènerait une guerre universelle.

Le document dont il s'agit est plus détaillé et donne jour par jour les notes prises par M. Muehlon à l'époque critique qui a précédé la guerre. M. Muehlon venait de quitter le ministère des Affaires étrangères pour prendre la direction des usines Krupp, et grâce à sa position il avait connaissance de tous les hauts secrets. Il évite de mentionner des noms, par discrétion, mais il est probable que d'autres chapitres contiendront des noms, des lettres et des documents indiquant comment les plus hauts personnages en Allemagne ont systématiquement projeté d'amener une guerre générale. Le livre tend à prouver que le conflit a été déclenché par la propre politique militaire du kaiser et par l'engagement pris auprès de l'Autriche, la veille de la lutte.

M. Muehlon donne d'autres détails sur sa conférence avec Helfferich, immédiatement avant la guerre, alors que ce dernier a parlé des plans de l'empereur au sujet de l'Autriche et de la Russie. Bien que le gouvernement allemand et le Reichstag aient violemment attaqué M. Muehlon, sa version actuelle est restée inchangée, en substance. Il ajoute ce qui suit sur l'accord du kaiser avec l'Autriche, au sujet de l'ultimatum à la Serbie.

"J'ai eu l'impression que la rédaction de l'ultimatum n'avait pas été déterminée, ce qui était une dangereuse omission de la part de la diplomatie allemande, vu les risques courus par l'Allemagne. De fait, l'Autriche a reçu carte blanche, et l'Allemagne a souscrit sans condition à tout ce qui était écrit dans la note." M. Muehlon dit que la source sûre que le feld-maréchal von Hoffendorff, ancien chef de l'état-major autrichien, est l'homme avec lequel le kaiser a conclu un accord. L'ex-directeur des usines Krupp raconte comment l'empereur a rendu tous les chefs allemands involontairement solidaires de sa politique de guerre, en leur tenant la main, dans son châtiment comme gage qu'ils lui seraient fidèles jusqu'au dernier souffle. M. Muehlon affirme que les instructions données par le kaiser à l'ordre de ne pas faire de quartier aux prisonniers. Il a reçu du front une lettre disant que le kaiser a déclaré lui-même qu'il a assez de prisonniers.

LES FONCTIONNAIRES SONT DESAPPOINTEES

Ottawa, 6. — Les fonctionnaires des bureaux du gouvernement sont fort déçus d'une décision qui vient de prendre le cabinet à propos des heures de bureau. Précedemment, la journée était de neuf heures, du matin au soir, pendant les mois d'été, ou l'on entrait à quatre heures. Le premier juin courant, tout le monde est parti à quatre heures, mais il a fallu déchanter le lendemain, le cabinet ayant décidé que les nécessités de la guerre réclamaient de plus longues heures de travail, et la fin de la journée est maintenant fixée à cinq heures. Cette nouvelle a causé beaucoup de contrariété dans le service civil qui comptait se dédommager, cette année, des sacrifices qu'on a dû faire l'année dernière, à cause de la session. Mais le cabinet est inexorable et l'arrêté a été dûment voté et mis en vigueur. Il n'y a plus qu'à s'incliner et à envier ceux qui s'en vont en vacances.

MORT SUBITE

Un certain Wm. Payl est mort subitement, 24 rue de la Rivière, à l'hôtel du Pacifique, ce matin. On le transporta à la morgue pour enquête. F. Miller 21 rue Florence, J. Pyrcall et le lieutenant Desrosiers ont été témoins de cette mort.

LES BOCHES SONT REPOUSSES A L'OISE

Les troupes ennemies réussissent, hier soir, à passer cette rivière, à Sempigny mais les Français les forcent ensuite à reculer — Vaine incursion au sud-ouest de Morlancourt.

Paris, 6. — La nuit dernière, les troupes allemandes ont franchi l'Oise, dans les environs de Sempigny, mais les Français les ont repoussées, annonce le communiqué de cet après-midi. Au nord de l'Aisne, les Français ont amélioré leurs positions dans le voisinage de l'artillerie ont eu lieu dans le voisinage de Veully-la-Poterie. Voici le texte du communiqué : A l'est de Sempigny, tard hier, les Français ont repoussé des groupes d'ennemis qui avaient réussi à franchir l'Oise. Ils ont fait 100 prisonniers. Au nord de l'Aisne, les Français ont consolidé de façon appréciable leurs positions au nord et à l'ouest de Hautebraye. Cinquante prisonniers sont restés aussi entre nos mains.

Les actions d'artillerie ont été violentes, en particulier dans les régions de Longpont et de Veully-la-Poterie, et à l'ouest de Reims.

VAINE TENTATIVE

Londres, 6. — Bulletin officiel d'aujourd'hui : La nuit dernière, l'ennemi a de nouveau tenté de faire une incursion dans nos positions, au sud-ouest de Morlancourt, et a été repoussé en subissant des pertes.

Un autre détachement d'incursion de l'ennemi a réussi à pénétrer dans l'un de nos postes, hier après-midi, dans le voisinage de Boyelles. Deux de nos hommes sont disparus.

L'ennemi a tenté aussi des incursions, pendant la nuit, au nord de Lens, au nord de Béthune et à l'est de la forêt de Nieppe. Nous avons repoussé tous ces coups de main et avons infligé des pertes à l'ennemi.

SITUATION SATISFAISANTE

Paris, 6. — La situation au front est franchement satisfaisante, dit aujourd'hui une revue des événements faite par l'agence Havas. Pour le moment du moins, il est probable que l'ennemi lance des attaques.

AUGMENTATION DES TAXES FONCIERES

LES CONTRIBUABLES - PROPRIETAIRES DE SHERBROOKE DEVONT PAYER CETTE ANNEE 18 ET 20 MILLS PAR DOLLAR.

Sherbrooke, 6. — Suivant le cours du coût de la vie, les taxes foncières ont fait un saut, cette année, en notre ville. Lorsque les personnes qui ont l'avantage de posséder quelque propriété en cette cité reçoivent leur compte de taxes pour l'année 1916, elles ne seront certainement pas agréablement surprises.

Bien que les détails du projet d'augmentation ne soient pas encore définitivement fixés, il est certain que les propriétaires protestants de notre ville auront cette année à payer des taxes de 20 mills et demi par dollar tandis que les propriétaires catholiques devront déboursier 18 mills et demi par dollar. La raison de cette différence de taxes est que le bureau des commissaires des écoles protestantes ont porté leur taxe à 8 mills par dollar, limite extrême allouée par le gouvernement, tandis que le bureau des commissaires des écoles catholiques n'a pas le pouvoir de prélever une taxe de plus de six mills par dollar.

En plus d'adopter la résolution conjointe des commissions scolaires protestantes et catholiques à l'effet que la taxe scolaire protestante soit portée à huit mills et la taxe scolaire catholique soit de six mills, le conseil de ville, à sa dernière assemblée régulière, a décidé de prélever une taxe spéciale d'un mill par dollar pour couvrir un don de \$7,500 au Fonds patriotique canadien, outre de \$2,500 à la Croix Rouge. Ces taxes ajoutées à la taxe générale de dix mills, à la taxe d'un demi mill pour les égouts, à une autre taxe spéciale d'un mill pour les améliorations qui devront être effectuées aux ponts des rues Dufferin et Bridge, porteront à vingt mills et demi les taxes totales des propriétaires protestants et à dix-huit mills et demi celles des propriétaires catholiques.

La taxe spéciale pour couvrir le coût des réparations aux ponts des rues Dufferin et Wolfe n'est pas encore définitivement adoptée, mais comme son imposition a été recommandée par le comité des chemins et que le besoin de ces réparations est très pressant, elle sera très probablement adoptée à une prochaine assemblée du conseil municipal.

CONGRES DE MEDECINS

Boston, 6. — Plusieurs centaines de délégués de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada sont arrivés ici aujourd'hui pour assister à la 14ème assemblée annuelle de la "National Tuberculosis Association", qui doit s'occuper de plusieurs problèmes médicaux, posés par la guerre. Le conférencier de ce soir sera le capt. J.-H. Elliott, de Toronto.

FACILITER LA CIRCULATION

DANS CE BUT ON POSE DES PLAQUES INDICATRICES DANS LA PARTIE COMMERCIALE DE LA VILLE — LE COMMANDANT TULASNE VISITE LE MAIRE.

Depuis quelques heures, le quartier commercial de la ville s'est enrichi de nombreuses plaques indiquant aux charretiers, aux livreurs et aux automobilistes dans quelle direction il faut conduire les véhicules dans telle ou telle rue; ces plaques sont bilingues; dans le haut se trouve une main indiquant la direction et, en-dessous, on y lit ces mots: "Go this way" — "Allez en ce sens."

Le règlement municipal No 646, qui a motivé la pose de ces plaques a été adopté le 11 février dernier, sur la suggestion de l'ancien échevin Weldon; il se lit comme suit:

Il est défendu de conduire, en se dirigeant du sud-ouest au nord-est, des voitures de quelque genre que ce soit, des bicyclettes ou motocyclettes: (a) sur la partie de la rue Saint-Jacques située entre les rues Notre-Dame et McGill; (b) sur la rue Saint-Sacrement.

Du nord-est au sud-ouest: (a) sur la rue des Fortifications; (b) sur la partie de la rue Notre-Dame située entre les rues McGill et Saint-Jacques; (c) sur la partie de la rue Saint-Paul située entre le boulevard Saint-Laurent et la rue McGill; (d) sur la rue Lemoine; (e) sur la rue de l'Hôpital; (f) sur la rue Recollet.

Du nord-ouest au sud-est: (a) sur la rue Sainte-Hélène; (b) sur la rue Saint-François-Xavier; (c) sur la rue Dollard.

Du sud-est au nord-ouest: (a) sur la rue Saint-Sulpice; (b) sur la rue Calabres; (c) sur la rue du Port (Port Street); (d) sur la rue Saint-Jean; (e) sur la rue Saint-Alexis; (f) sur la rue Saint-Nicolas; (g) sur la rue Normand.

L'article 6 du présent règlement se lit comme suit:

"Il ne sera permis à aucune personne descendant d'un tramway de passer immédiatement en avant de tel tramway pour gagner l'autre côté de la rue; toute telle personne devra se diriger directement vers le trottoir faisant face à la sortie de ce tramway, puis traverser la rue après le départ de ce dernier."

LE MAIRE REÇOIT

Le maire a reçu, ce matin, à son bureau privé de l'hôtel de ville, la visite du commandant Tulasne, chef de la mission des aviateurs français à Washington; cet officier était accompagné du lieutenant Dabell, dont Montréal a gardé un si bon souvenir.

Pour permettre à son distingué visiteur de voir Montréal avant son retour, demain soir, à Washington, le maire a gracieusement mis son automobile à sa disposition.

PERTE DE \$10

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu lundi prochain. Les "grévistes" devront y assister sous peine de se voir couper leur traitement de \$10 — quand la ville pourra les leur faire toucher.

A LA CONVENTION DES CULTIVATEURS D'ONTARIO

(De notre correspondant)

St-Vincent-de-Paul, 6. — L'association des jardiniers de la province de Québec a tenu, hier soir, une assemblée à St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Albert Monet. Le bureau de direction a décidé d'envoyer une délégation à la convention des cultivateurs d'Ontario, qui sera tenue à Toronto, le vendredi, 7 courant, afin de faire de nouvelles instances auprès du gouvernement pour qu'il modifie sa loi de conscription en ce qui concerne les cultivateurs.

Les délégués seront MM. Albert Monet, président de l'Association; J. W. Lévesque, vice-président honoraire de l'Association; Wilfrid Lorrain, manufacturier et maire du village de l'Abord-a-Pouffe; Antoine Guy, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Martin; Téphore Oumet, cultivateur, de St-Vincent de Paul, et M. McAvoy, jardinier, de la Côte Visitation.

Les délégués partiront, ce soir, par le train de 11 hrs, à la gare Beauport. Ils inviteront les cultivateurs à se joindre à eux.

LES SOCIALISTES Y PRENDRONT PART

Londres, 6. — Hjalmar Branting, président du parti social démocrate suédois, et Pieter Troelstra, président du parti socialiste hollandais, ont été invités à assister au congrès annuel du parti ouvrier anglais, le 26 juin et les 2 jours suivants, mande le correspondant de l'Agence Reuter. Au congrès, un débat spécial aura lieu au sujet des affaires internationales.

Après le congrès, Albert Thomas, chef socialiste français, et Emile Vandervelde, chef socialiste belge, également invités, retourneront à Paris, probablement accompagnés de M. Branting, Troelstra, Camille Huysmans et Arthur Henderson, chef du parti ouvrier, pour discuter les arrangements relatifs à la convocation éventuelle d'une grande conférence socialiste.

PAS DE BRIGADE CANADIENNE-FRANÇAISE

Québec, 6. — Il est absolument faux que le major général Mewburn ait annoncé hier, à Québec, la formation certaine d'une brigade canadienne-française. Au contraire, on pense, d'après sa déclaration, qu'il ne paraît pas possible au gouvernement de former cette brigade, car il a déclaré: "Ce fut une erreur, au début de la guerre, que de nous attacher à envoyer des bataillons; nous avons vite réalisé l'impossibilité qu'il y aurait de maintenir tous ces effectifs. Nous avons dû concentrer nos troupes quatre divisions, tout en conservant l'unité du 22ème. Le gouvernement fait tous ses efforts pour que, à Val Cartier, puis en Angleterre et jusqu'au front, les Canadiens français restent groupés. Le 22ème restera comme unité distincte et on aura même une autre unité, aujourd'hui moitié canadienne et moitié anglaise, qui sera toute de chez nous dès que le nombre de soldats le permettra."

On conclut de la déclaration du ministre qu'un effort sera fait pour grouper les Canadiens français dans les unités dont ils combleront les vides, mais qu'il ne peut être question de la formation d'une autre brigade.

LES BANQUES PRÊTERONT A L'ÉTAT

(De notre correspondant)

Ottawa, 6. — Sir Thomas White est en conférence aujourd'hui avec les représentants de l'Association des Banquiers du Canada. Il s'agit pour l'état de négocier auprès des banques un emprunt pour payer les dépenses de guerre pendant les mois d'août et septembre. Le produit de l'emprunt de la Victoire sera dépensé vers la fin de juillet et le nouvel emprunt ne sera pas lancé avant le mois d'octobre, de sorte que le gouvernement demande aux banques de fournir les fonds pendant ces mois, soit une soixantaine de millions. Il ne fait pas doute que les banques se prêteront avec empressement à ce désir du ministre des finances.

EXPLOSION PRÈS DE PARIS

Paris, 6. — Une violente explosion s'est produite dans une fabrique à Saint-Denis, dans les environs de Paris, pendant la nuit. Une personne a été tuée et plusieurs autres ont été blessées. Les dégâts matériels sont considérables. Un réservoir à air comprimé a sauté quelques minutes après le départ des ouvriers.

ROSANO COUPABLE D'HOMICIDE

SALVATORE PARELLA, QUI ETAIT ACCUSE DU MEME CRIME, EST ACQUITTE. — LE PROCES DE VEUCCERA ET FUDA.

Le procès de Rosano et de Parella s'est enfin terminé cet après-midi. Le juge Archambault a répété les faits circonstanciés du crime. Le témoignage d'Ida Sawyer est presque entièrement corroboré par les divers témoins. Il s'agit d'un crime passionnel. Après six minutes de délibération, les jurés ont unanimement rendu un verdict de non culpabilité dans le cas de Salvatore Parella, comme n'ayant très probablement pas participé au crime. Rosano est déclaré coupable d'homicide.

Lors du crime, c'est bien Rosano qui le principal témoin, Ida Sawyer, a vu partir, un revolver à la main. Parella a demandé à son compagnon de lui remettre l'arme, ce à quoi il a refusé. Peut-être avait-il l'intention d'éviter le meurtre. En outre, rien n'indique qu'il ait assisté au crime. Il semble y être venu par hasard, en venant chez lui. On peut présumer que seul Rosano a commis l'homicide, car c'est lui qui a fait venir la maîtresse pour lui recommander le silence, et qui est allé dans la maison d'enterrement sa victime. Il a même avoué à Ida Sawyer qu'il croyait avoir blessé Parella, sans nullement mentionner Parella. Ce dernier, d'ailleurs, n'est rien à faire dans ce restaurant, chez un voisin, dans la chambre pour prendre les balles. Le doute raisonnable a prévalu en sa faveur.

LE PROCES DE VEUCCERA ET FUDA

Le procès de Giuseppe Veuccera et d'Antonio Fuda a commencé ce matin. Ces deux Italiens sont accusés du meurtre de Giovanni Betteio, le 22 avril dernier. Ils ont, à l'enquête préliminaire du 4 mai, plaidé non coupable.

Après leur assermentation, le procureur expose aux jurés les faits que la Couronne tâchera d'établir. Le 22 avril un certain Giovanni Betteio serait venu, en compagnie d'une femme, louer une chambre au No 30-32 de la rue Vitruve, maison d'un des accusés. Soudain la femme revint à la course, suivie de Betteio criant qu'il avait été volé. Une rixe s'en suivit avec le maître de céans et Fuda. Giovanni fut traîné dans une ruelle par les agresseurs, affreusement mutilé et déposé mort dans la cave d'un hangar de la rue St-Urbain. L'inspecteur O'Connor retrouva le cadavre en putréfaction.

Le grand-concénabla a produit en cour les instruments qui semblent avoir servi au crime: deux haches, un revolver calibre 38, un couteau. Les autopsies ont témoigné de leur constatation sur le cadavre de Giovanni. La victime avait une plaie au front et sous l'oeil droit, apparemment des coups de couteau, des érosions à la figure. Toutes les côtes étaient fracturées, et leur enfoncement avait déchiré les viscères, cause de la mort.

D.-A. Lafortune et l'avocat des accusés, McAvoy, ont questionné les docteurs W. Derome et McTaggart sur la date ordinaire de la putréfaction, fait important, car les médecins ont eu l'impression, avant la connaissance des faits, que la mort remontait à sept ou huit jours.

NOMMÉ COMMANDANT

Québec, 6. — Le lieutenant-colonel Beaubien a été nommé commandant du 3ème bataillon du dépôt de Québec.

EN VISITE A MONTRÉAL

DEUX AVIATEURS FRANÇAIS VENEUS DES ETATS-UNIS SONT ARRIVES EN NOTRE VILLE POUR Y PASSER QUELQUES JOURS. — LES MILITAIRES PRENNENT CHARGE DE LA RECHERCHE DES CONSCRITS.

Ce matin dans les bureaux du colonel Leduc, aux quartiers-généraux de la milice, rue Bishop, nous avons rencontré deux aviateurs français qui sont de passage à Montréal pour quelques jours. Le premier, le commandant Tulasne, est chef de la mission d'aviation française aux Etats-Unis et est un vétéran du service, il porte plusieurs décorations dont le ruban de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre, la Croix de Léopold de Belgique, la Croix de Ste-Anne de Russie, et la Croix de Guerre Belge. Le second, le Lieutenant Flachaire, est arrivé hier après-midi en aéroplane, après avoir fait le voyage de Washington à Montréal. Tous deux sont allés saluer ce matin le major-général Wilson et ont été présentés par le Lieutenant-colonel Leduc. L'aviateur Flachaire fera quelques envolées à Montréal avant de partir pour les Etats-Unis.

LA POLICE MILITAIRE.

Aux quartiers-généraux de la police, rue Drummond, on commence le grand chambardement, tous les papiers et les différents autres dossiers seront remis ces jours-ci aux mains des militaires qui prendront finalement charge de ce département. Tous les anciens agents du chef Belanger, au nombre de 80, ont reçu l'ordre de se rendre cet après-midi aux quartiers-généraux pour recevoir leurs nouvelles instructions qui leur seront données par le Lieutenant Leclain, représentant de l'assistant prévôt-maréchal du district.

CHEZ LE REGISTREUR.

On apprend ce matin chez M. Godin que 8,795 jeunes gens de la classe de 19 ans ont actuellement envoyé leurs noms et se sont conformés à la loi. Il en reste encore quelques-uns qui n'ont pas rempli cette formalité et tous les jours on reçoit d'autres enregistrements de districts éloignés de la ville. On commence aussi à recevoir l'enregistrement des jeunes gens qui viennent d'avoir leur 19 ans et qui comme les autres sont obligés de se conformer à la loi dès qu'ils ont atteint cet âge. Les conscrits de cette classe sont de 60 pour cent plus nombreux que ceux des classes de 20, 21 et 22 ans, qui ont déjà été précédemment appelés sous les armes, nous disait le registraire.

LES INDIENS SE MONTRENT REVÊCHES

ILS S'OBSTINENT A GARDER UN TERRAIN QUI APPARTIEN AU GOUVERNEMENT ET L'ENSEMENCEMENT A LEUR PROFIT.

(De notre correspondant)

Caughnawaga, P. Q., 6. — Les sauvages de la réserve montrent une antipathie de plus en plus prononcée à l'égard du gouvernement qui leur enlève le terrain. On se rappelle les scènes de violence de menaces qu'ils firent au R. P. Granger, leur curé, qui avait voulu leur défendre l'accès d'un terrain que le gouvernement avait acheté et bien payé pour construire une école confiée à des religieux; les sauvages s'emparèrent de force du terrain, abattirent la clôture et empêchèrent l'agent du gouvernement d'exécuter les ordres qu'il avait reçus.

Cette année, les sauvages ont changé de tactique. Ayant appris que le gouvernement voulait reprendre son terrain pour en faire un jardin scolaire, ils arrivèrent en groupe, maire et conseillers en tête, et munis d'instruments aratoires, ils labourèrent, hersèrent le terrain, l'ensemencèrent et élevèrent une clôture, le tout en une seule journée. Le soir, les agents du gouvernement, venus pour exécuter ses ordres, trouvèrent la chose faite et s'en retournèrent bredouilles.

LES SAUVAGES ONT VU MONTRER que le terrain leur appartient bel et bien et que le gouvernement n'a rien à faire dans les choses de la réserve. Cependant la loi les remet absolument à la disposition du gouvernement, puisqu'elle les considère comme des mineurs. Certains esprits échauffés semblent vouloir se libérer de ce joug et multiplient les obstacles au-devant des actes du gouvernement, qui parfois faillit pour se rendre agréable.

On ignore ce que le gouvernement va décider, cette fois-ci, devant ce nouvel acte d'hostilité de la part des sauvages.

SIR WILFRID LAURIER A MONTRÉAL

(De notre correspondant)

Ottawa, 6. — On annonce que sir Wilfrid Laurier sera, demain, à Montréal, et lundi, à Toronto, et qu'il y rencontrera les chefs libéraux des deux provinces. Demain, M. Laurier sera à Montréal, au Club de Réforme, où M. W. T. R. Preston adressera la parole.

ACCUSÉ DE FAUX

Eugène Arsenault, accusé d'avoir forgé un faux certificat et de l'avoir mis en circulation, au préjudice de la "Toilet Laundry" a été déclaré coupable. Son procès est remis au 11 courant. Les grands jurés feront rapport samedi du bien fondé des causes à l'étude.

ГВИГНТ

CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
**L'Eau Naturelle
Alcaline du Monde!**



Consulter votre Médecin

Pas véritable
sans

CELESTINS

biplan.
Cet après-midi, le lieutenant s'envole de Blue-Bonnets au parc La fontaine où il évoluera au-dessus des tentes dressées pour la Foire Montréalaise. Son biplan est un modèle "Spad", à un siège, et peut voler à une vitesse de 135 milles l'heure.

Fleurs Etiolées — Une
Halte — Un Bain d'Air
et de Soleil

Ah! le triste spectacle que ces pauvres fleurs étioilées qui se fanent avant l'heure, que ces visages pâlis sur lesquels l'appauvrissement du sang a fait trop tôt son œuvre de ruine ! Nulle vivacité ne lui dans les yeux, les paupières sont gonflées, les cheveux tombent, les sourcils et les cils sont clairsemés, le teint est jaune, abîmé sans cesse par de malencontreuses éruptions, par des colorations anormales, qui apparaissent tout à coup comme des taches.

Partout des rides naissantes, principalement aux tempes, au-dessous des yeux. Nulle grâce dans la démarche, nul entrain. Une invincible torpeur engourdit les membres las. Ce sont par moment, des vertiges, des éblouissements, des caprices d'appétit, des dégoûts, des énervements.

Certaines trouvent moyen pour-
ant d'être encore bien jolies ainsi,
à pâlir à son charme, mais si tris-
te, si triste !

C'est en vain que ces victimes ont épuisé toute la gamme des drogues réputées merveilleuses, et inutilement cherché à se rendre un peu de beauté factice.

Les dures exigences de la vie, souvent, ne font qu'accroître des misères. L'air surchauffé d'un bureau ou d'un magasin, la montée des étages, les courses hâtives pour arriver à l'heure, les veilles ou, dans une autre sphère les sorties nocturnes, le tourbillon mondain pâlisent davantage le teint en brûlant le sang appauvri.

C'est l'état général qu'il faut à tout prix améliorer. Tant que la cause persiste, les efforts se produisent. Une jeune femme anémique est comme une fleur qui végète dans un mauvais sol.

POUR REFLEURIR

Ce qui est nécessaire pour les ramener, c'est de la nourriture, de l'air,

Il faut, dès les premiers symptômes, pour les travailleurs, aller dans des endroits où circule l'air pur, où il y a beaucoup de soleil, et suivre un régime tonique. La vie au grand air, le mouvement, l'exercice : voilà les conditions essentielles à la floraison de la beauté. Redevenez enfants, loin des travaux fatigants. Tous les sports au grand air, faits sans excès, sont

Procuvez-vous les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et prenez-les régulièrement à la dose de deux pilules après les repas. Ce remède est celui qui vous convient le mieux et celui qui vous fortifiera le plus sûrement. Reusez-vous le moral tout en secourant le physique, et avec un peu de patience et de méthode, vous triomphez certainement de l'anémie réelle, vous reprendrez vos couleurs, votre fraîcheur, votre éclat.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception au prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être
dressées: COMPAGNIE CHIMIQUE
FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274
rue Saint-Denis, Montréal.

**SI VOS AFFAIRES
VOUS ENNUIENT,**

Nos avis sont à votre
entière disposition.
**THE SUN TRUST COMPANY,
LIMITED,**
99, rue St-Jacques
Montréal.
Cassier postal 1180. Tél. Main 1896.

En tout cas, Demandez le GUIDE DE L'ÉTIVEN, qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION
261 rue Université, Montréal.

PIGEON, PIGEON & DAVIS
225, Power Bldg.
Montréal. Tel.
Main 3625

122000, 270 108 403 303 2947.

pillées durant le trajet de Gibraltar à ce port. Les deux vaisseaux étaient chargés de sable. Les membres des équipages eurent la vie sauve.

Dès 4 heures 30, la foule attendait l'arrivée de l'aviateur. Sur le terrain, on avait disposé des cordes blanches pour lui indiquer l'endroit où il pouvait facilement

MARION & MARION
264 rue Université, Montréal.
225, Power Bldg.
Montréal - Main 2225

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Le repas est silencieux: lui, l'air bourru, la figure enluminée, répond à peine aux rares remarques de sa femme. Elle fait semblant de manger et elle trouve le dîner interminable. L'attitude de son mari ne la surprend pas plus qu'il ne la chagrine; elle y est faite, et tout ce qu'elle éprouve pour lui maintenant, c'est un profond mépris qu'elle ne prend jamais la peine d'exprimer ou de manifester.

Ce soir d'ailleurs une seule inquiétude absorbe toutes ses facultés de sentir. Son bébé est malade et elle entend, dans la pièce au-dessus, le refrain de la vieille bonne qui essaie de l'endormir. Elle a dit à son mari que l'enfant a une mine inquiétante avec ses yeux dilatés, sa peau sèche et chaude et ses mouvements nerveux; il a paru indifférent et ennuyé: «Encore les exagérations! On ne l'entend même pas pleurer, ce bébé si malade! — C'est vrai... mais je serais moins anxieuse s'il pleurait comme d'habitude. Il vaut mieux faire venir le docteur, lui si peu d'expérience? — Au lieu de le faire donner des leçons de danse, la mère aurait dû l'apprendre à soigner les enfants, fait-il bourru. — O Léon! — sa voix tremble, elle a tant de chagrin, la pauvre petite! — Pas de scène, hein? Et attends à demain pour le docteur: ce n'est pas toi qui payes ses comptes!»

Il est au pied de l'escalier. — Tu sors? — Oui. — Reviendras-tu tard? — Je reviendrai quand cela me conviendra, répondit-il grossièrement.

Germaine, toute blanche, ne paraît pas avoir entendu, elle reprend de sa voix douce: — Tu ne viens pas voir bébé avant de sortir, j'ai peur qu'il ne soit bien malade... — Je n'ai pas le temps, on m'attend. Fais venir le docteur ce soir, et ne te monte pas la tête. — Et il s'en va; par la porte entre un vent glacial qui lui fait frissonner.

Elle reste immobile un instant, se sentant bien seule, bien abandonnée... c'est ça son protecteur! C'est ça le père du bébé qui souffre, et il hésite et lésine pour le faire soigner... il lui faut tant d'argent pour lui, pour jouer et pour boire! Près du berceau, elle oublie son mari et tout! L'enfant est plongé dans une somnolence secouée par intervalles de longs soubresauts: il est brûlant, sa respiration est haletante, et Germaine trouve que le docteur tarde bien à venir!

Le voilà enfin. Grave, il examine longtemps le petit malade, et la mère sent l'angoisse l'étreindre plus fort pendant qu'il palpe et examine: — Je redoute des convulsions, madame: il est possible que nous les évitions, mais il est mieux de les prévoir afin que nous sachiez exactement quoi faire. Je laisserai en passant une prescription chez le pharmacien, avec l'ordre d'apporter les remèdes immédiatement. Et après bien des recommandations, il part en lui indiquant où elle pourrait lui téléphoner.

Une heure après, l'enfant se tord dans des convulsions qui se succèdent malgré les bains et les soins intelligents de la mère qui lutte vaillamment, en suivant à la lettre les ordres du docteur. Elle le rappelle, mais quand on réussit à l'atteindre, il est trop tard, et c'est un petit cadavre que la mère désespérée essaie de ranimer, un pauvre petit cadavre dont les yeux larges ouverts ont gardé une expression d'épouvante.

C'est long de lui faire comprendre à la pauvre femme qu'il n'y a rien à faire, et le docteur qui sait qu'elle vient de perdre l'unique joie de sa vie est ému jusqu'aux larmes devant l'immense douleur muette.

Il n'ose s'informer du mari... il le connaît. Il s'éloigne à regret l'enfant la pauvre mère à la vieille bonne que Germaine refuse de garder avec elle. Et seule auprès du bébé mort, Germaine attend. Les heures se traînent, et dans le silence oppressant, il lui semble que le bébé respire et bouge, et toute tremblante, fascinée elle ne peut détacher ses yeux du petit corps inerte et froid. Et cela dure... dure...

Il fait presque jour quand le mari entre: de la porte il demande: «Il va mieux, le gros? — Elle bondit près de lui, et violente, elle l'entraîne près du berceau. — «Mais... mais... fait-il hébété, ce n'est pas possible! Il n'est pas... pas...» Elle s'écrase à terre près du berceau et elle sanglote enfin, pendant que lui, subitement dégrisé, réalise peut-être, pour la première fois, qu'il est un être méprisable!

FADETTE.

Le dénigrement

Dans une querelle, quand deux hommes en viennent aux prises, ils échan- gent des gros mots, se lancent de rudes vérités à la tête, et c'est fini. Les femmes, elles, égratignent et déchirent leur adversaire ou leur victime longtemps après lui avoir dit «ses vérités».

Quand les choses se bornent aux paroles prononcées, ou écrites, la femme, la femme vulgaire, s'entend, car la femme bien élevée est au-dessus de pareilles petitesse, dénie la beauté, l'esprit, voire le savoir-vivre de sa rivale, quand elle ne peut insulter son caractère et détruire sa réputation. Elle essaie de la tuer par la ridicule. Elle la retourne en tous sens pour découvrir ses points faibles. Qui est parfait? Il n'est pas de beauté impeccable, d'esprit qui n'ait ses défaillances, de caractère sans défaut. C'est la condition de l'infirmité humaine. Et la femme envieuse ou vindicative expose à la lumière crue l'imperfection physique, intellectuelle ou morale de celle qu'elle hait.

Les gens bien nés, et j'entends par là les gens doués d'un noble caractère, ne sont jamais dénigrants, les gens vraiment bien élevés non plus. Le dénigrement est essentiellement vulgaire.

Il se laisse parfois emporter par une indignation généreuse, une juste colère devant certains mensonges, certaines noirceurs: ils se défendent quand on attaque leur honneur; mais jamais à l'aide de cette arme là qui est l'arme des faibles. C'est trop sot, c'est trop petit, cela ne se fait pas.

L'éducation, à défaut de grandeur d'âme lui fera reconnaître les qualités de sa rivale et se taira sur ses défauts, et par là elle ne méritera pas qu'on dise d'elle, c'est une envieuse.

Est-il rien de plus mesquin que

avez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

— Mon Dieu! Mère chérie! Sauvrez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

— Mon Dieu! Mère chérie! Sauvrez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

CLOITRES

Invisibles près de l'autel,
Les sœurs qu'on devine pâties
Par l'amour du Maître immortel,
Murmurent lentement complies.

Et quand les ténèbres se font,
Quand la chapelle clôt ses portes,
On croirait, d'un caveau profond
Où monter des voix de mortes.

Et cependant tu leur souris,
Madone, et l'espoir est en elles
De revivre en des cieux fleuris
De blanches roses éternelles!

Plus lent, plus sourd, car nul espoir
Ne me verse baume ou cinname,
Un chant monte du cloître noir,
Du cloître profond de mon âme.

Ce chant qui jamais ne s'endort,
Ce chant qui veut pleurer sans trêves
L'art oublié, l'idéal mort,
C'est le chant de mes nobles rêves.

Louis LE CARDONNEL.

de détailler la toilette d'une femme détestée ou jalouse pour la dénigrer sur tous les points? «La soie de sa robe est commune», «ses dentelles sont des imitations», «ses bijoux sont faux». Et l'on applaudit sur ces misères quand on ne trouve pas autre chose.

Je trouve vraiment à plaindre les personnes dont le regard perçant découvre toutes les plus légères imperfections des êtres et des choses. Ces laideurs, ces imperfections, fondues dans le charme ou la beauté de l'ensemble restaient inaperçues des yeux ordinaires, mais au moins, les personnes douées de cette courte vue, pratiquaient cette maxime de Phidias qui s'y connaissait: «Le vrai beau saisit par l'ensemble!»

Et n'est-on pas plus heureux de voir en beau qu'en laid? Sûrement l'optimisme quand même a ses dangers, mais avec vous j'ai jamais qu'un pessimisme outré, donnait naissance aux grandes choses, aux belles choses?

Les personnes vraiment bien élevées répriment de leur mieux la tendance à la critique qui peut dégenerer en dénigrement: ce défaut les rendrait odieuses et les ferait redouter dans les salons. Elles ne font exception à cette règle de bonne compagnie que s'il s'agit d'un parti politique ennemi en quoi elles ont mille fois tort, bien qu'elles n'apportent pas, dans cette sorte de dénigrement l'apreté qui est le fait de gens moins rompus à l'hypocrisie mondaine. Il ne faut jamais que la haine transpire le voile de la parole. C'est charité et bonne éducation. Remarquez que les hautes intelligences, les caractères élevés inclinent toujours à l'indulgence et croiraient s'abaisser en s'amusant à rapetisser les autres, ce qui est le propre du dénigrement. Ils voient les misères humaines, les ridicules et les imperfections, mais ils ne voient pas la nécessité d'attirer l'attention sur des défauts et des laideurs que l'attaque et la critique méchantes ne peuvent réformer.

RECETTES

SOUPE AU POISSON

Faites consommer une carpe, ou autre poisson, dans un demi-gallon d'eau; et lorsqu'il sera bien cuit, tordez le poisson dans un linge; mettez dans le jus un oignon tranché bien fin et frit dans le beurre; ajoutez une demi-tasse de riz, du du poivre, du sel et du persil. Cuissez-le toute une heure.

MARINADE CUITE

Coupez en tranches deux oignons et une ou deux carottes, faites-les revenir dans de l'huile d'olive, mouillez avec un demi-décalitre d'eau et une chopine et demi de vinaigre. Ajoutez peu de sel, du poivre, des épinards et un bouquet garni. Cou-

vrez, faites bouillir jusqu'à réduction d'un quart.

OEUFs MOLLETs

Mettez de l'eau dans un vase; faites-la bouillir; mettez dedans la quantité d'oeufs que vous jugerez à propos; cuisez-les cinq minutes et les retirez promptement dans l'eau fraîche: le blanc sera cuit et le jaune mollet. Enlevez-les de la coquille avec précaution pour ne pas la briser; vous les servirez entiers, soit avec la sauce qu'il vous plaira, soit avec un ragoût de champignons de truffes de riz.

PIED DE PORC AU NATUREL

Après les avoir bien nettoyés, échaudés et en avoir enlevé tous les poils, on les entoure chacun séparément, en serrant fort, avec un ruban de fil grossier, ce qui les force à se tenir droits, puis on les met cuire pendant trois ou quatre heures dans l'eau avec sel et poivre. Lorsqu'ils sont cuits, on les retire du chaudron, et lorsqu'ils sont à moitié froids, on enlève le ruban qui, lavé, sert une autre fois; puis on les fend en deux, laissant un des gros os dans chaque partie et on les garnit de mie de pain parfaitement émietté et assaisonné. Alors, on les fait rôtir dans le saindoux et on sert chaud pour déjeuner.

NOIX DE BOEUF AU SUIF

On porte un belle noix de boeuf bien marinée chez un fondeur de suif; et lorsque le suif est prêt à bouillir, on la descend avec une corde dans la chaudière, et on l'y laisse jusqu'à ce qu'elle soit à moitié cuite. On la fait ensuite égoutter, puis on la porte dans un lieu frais; de sorte que le suif, saisi par le froid, forme une enveloppe et en quelque sorte une croûte autour de cette pièce de viande. Lorsqu'on veut la faire rôtir, on la met à la broche devant un feu très clair, alors tout le suif en découle, et l'on se garde bien de l'arroser avec. Mais ce suif, en s'empareant des pores de la noix de boeuf, a empêché le jus d'en sortir, de sorte que, lorsqu'elle est cuite (toujours saignante), qu'on la sert sur la table, et qu'on l'y découpe en tranches fort minces, il en résulte une telle abondance de jus, que c'est une véritable inondation.

CAFE A L'EAU

La meilleure manière de faire du café à l'eau, est d'employer la cafetière à filtre, en versant de l'eau bouillante sur la poudre, et laissant filtrer; il doit être servi brûlant.

UNE DÉLÉGATION AUPRÈS DE M. BALLANTYNE

Québec, 6. — Une influente délégation de la Chambre de Commerce, accompagnée par le maire Lavigne, a rencontré, hier midi, M.

Ballantyne, au Château Frontenac, pour discuter avec lui les besoins du port de Québec. La délégation a insisté sur la nécessité de continuer le creusement du canal nord du St-Laurent, de permettre la construction des navires en bois pour répondre aux besoins de la navigation intérieure et de la pêche dans le golfe, de rouvrir l'armurerie Ross et de mettre en opération les usines du Transcontinental à St-Malo. Le ministre de la Marine a promis de donner toute son attention aux questions qui relèvent de son département. Quant à l'ancienne armurerie Ross, il a laissé entendre que le gouvernement était en pourparlers avec des compagnies américaines dans l'espoir de trouver quelqu'un pour y reprendre la fabrication des armes. Le ministre s'est étonné de voir une si vaste fabrique de même que des usines telles que celles de St-Malo inutilisées et a promis de faire des représentations à ses collègues à ce sujet.

HÔPITAL NOTRE-DAME

Les gouverneurs à vie dont les noms suivent ont visité l'hôpital au cours des dernières semaines: MM. L.-Joseph S. Morin, C.R., Bernard Bernard, F.-N. Tremblay, J.-A.-M. Charbonneau, F.-X.-Z. Germain, Albert Hudon, J.-G.-Adélard Filion, Alexandre Dupuis, Joseph Monette.

TROIS SOLDATS DE TORONTO

Québec, 6. — (De notre correspondant). — Les auteurs du vol commis la nuit dernière chez M. Bowen, bijoutier, sont trois soldats du Royal Dragoons de Toronto, nommés Vuckering, McNeil, Sutherland; ils ont été envoyés en prison en attendant leur procès.

POUR VOS VACANCES

Une
jolie
écharpe
en
phoque
d'Hudson



Pour les vacances aux villégiatures à la mode, à la mer ou à la campagne, toutes les dames bien mises portent des tours de cou en fourrures; c'est là le nec plus ultra de l'élégance.

Un modèle très apprécié. Un collet en écarpe gris et deux jolies poches, tel qu'il est, le font ressortir d'un avantage. \$59.00
Autres, de \$32 à \$100.

CUMMINGS
&
CUMMINGS
Rues St-Paul et St-Sulpice.
En arrière de l'église Notre-Dame.

Le Bébé
Crie



dès son entrée dans le monde et ce premier cri fait tressaillir le cœur de la mère. Plus tard, lorsqu'il crie, c'est qu'il souffre et ces cris plaintifs fendent le cœur de la mère. Ces cris sont, la plupart du temps, dus aux coliques, à la diarrhée, à la dentition, et il suffit de quelques doses de

Sirop d'Anis Gauvin pour les calmer et pour en faire disparaître la cause.

En Vente partout: 25 cts la bouteille
Sirop Gauvin contre le Mal de Tête
le RHUME et les douleurs.
est incomparable. Prix: 25 cts

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Tissus lavables

Nous nous permettons d'attirer l'attention des lectrices du «Devoir» sur notre vaste assortiment de tissus lavables, tissus canadiens, européens et américains, des derniers genres et les dernières nouveautés. Ci-dessous quelques séries qui feront de très jolis vêtements pour les chauds jours.

Madapolam blanc. Un fin tissu à texture uniforme. Largeur 36 pouces. La verge 39

Tissu blanc pour jupes «Sport». Jolis carreaux, aussi quelques carreaux brisés de fantaisie. Largeur 36 pouces. La verge 79 A 98

Basin (Dimity) blanc en beaux carreaux et rayures. Largeur 30 pouces. La verge 35 A 59

Voiles blanches fantaisie. Un des tissus lavables le plus en vogue pour cette saison. Jolis dessins. Largeurs 36 à 40 pouces. La verge 69 A 1.50

Piqué blanc, petites et grandes côtes. Convient pour parures de cou et manchettes, complets lavables, robes et chapeaux. Largeur 27 à 38 pouces. La verge 39 A 98

Au premier.

Si vous faites de l'automobile vous devriez acheter le livre touristique de la Province de Québec, donnant de nombreux renseignements au sujet des routes, des règlements, etc. Une carte complète est ajoutée à chaque livre. PRIX GOODWIN 1.75

Au rez-de-chaussée. Commandes par téléphone ou malle acceptées

Si vous désirez manger des ALIMENTS PURS, nous vous conseillons de commander vos épicerie chez Goodwin. Voyez dans la «Presse» de ce soir, notre liste complète d'épicerie. Téléphone Uptown 7000.

Au sous-sol.

Magasins fermés à 5.30 p.m.
Magasins ouverts à 8.30 a.m.

Goodwin's
LIMITED
Téléphone Uptown 7000

Le «Devoir»
KERDELEC DOIT,
KERDELEC VEUT
par MATHILDE AIGUEPERSE

Feuilleton
de la page
du Foyer

33

Suite

S'il est permis de se mettre dans un état pareil pour une fausse nouvelle... Ce serait tout au plus permis à ta folle Eined... Mais, à toi? Oh! non... Maudite Panama! Enfin, tant mieux que tu ne l'aies pas vendu! Il va si bien remonter, que nous pourrions...

La jeune fille s'arrêta... Le colonel, qui l'avait écoutée d'abord avec une attention intense, fermait maintenant les yeux, sous l'influence de la potion calmante, bercée aussi peut-être par le murmure très doux des paroles d'Eined...

Elle attendit un instant, anxieuse, retenant son souffle. Puis, avec des précautions infinies, elle souleva l'abat-jour de la lampe. Le visage de M. Martelly était blanc comme l'oreiller sur lequel il reposait, mais il

avait perdu son expression angoissée, et ses traits détendus montraient seulement le calme tranquille du sommeil.

—Dort-il? demanda tout bas Herminance, assise depuis quelques minutes à l'ombre des rideaux.

Eined se pencha vers la servante.

—Oui, il dort, dit-elle d'une voix brisée, il dort... Veille sur lui, n'est-ce pas, pendant que je vais dans ma chambre? Il faut que je pleure; il faut que je crie.

Et, longtemps, au milieu du silence de la nuit, elle «pleura» à plein cœur, elle «cria» son désespoir, jusqu'à ce que, épuisée de fatigue et de larmes, elle s'endormit, à genoux, devant le portrait de Mme Martelly, une dernière supplication aux

—Mon Dieu! Mère chérie! Sauvrez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

vez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

—Mon Dieu! Mère chérie! Sauvrez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

—Mon Dieu! Mère chérie! Sauvrez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

—Mon Dieu! Mère chérie! Sauvrez-le! Ayez pitié de moi. Roger a subi victorieusement l'épreuve de l'examen final... Et ce succès, si vivement désiré, a jeté un rayon joyeux, rapide comme l'éclair, dans la demeure Martelly. Les yeux du colonel ont brillé, mais sa langue paralysée n'a pu prononcer une syllabe, et ce sont les mains du fils qui ont serré les mains inertes du père... Eined a souri; mais ce sourire était mêlé de larmes; et quand Roger, pâle de bonheur, a prononcé d'une voix assourdie le mot «d'avenir», elle lui a montré de loin le lit qui se changerait bientôt en une couche funéraire...

Puis, les jours se sont écoulés lentement. Au milieu de fatigues excessives, de craintes multiples, d'angoisses grandissantes, le frère et la sœur se sont unis pour entourer le malade d'une atmosphère de paix. Roger, par son inaltérable bonne humeur, Eined, avec l'énergie puisée dans son amour filial, ont enlevé toute idée de ruine de l'esprit du colonel. M. Daumerie participe à ces pieux mensonges, en rédigeant et lisant des articles de journaux que M. Martelly écoute d'un air satisfait; et le piano, que la jeune fille a fait transporter dans la chambre de son père, résonne souvent sous une «marche nuptiale», qui fait le bonheur du colonel, et semble à Eined une atroce ironie.

Mais, malgré ce calme, malgré ces soins continus, des symptômes inquiétants se produisent, et le docteur Maynard devient plus soucieux chaque jour.

Par une après-midi lourde et orageuse, lorsque Roger Martelly, absent de puis le matin, arrive joyeux et fier, avec sa nomination au 16e hussards, il trouve sa sœur qui lui balbutie, tout en larmes:

—Le médecin redoute la paralysie prochaine pour le côté gauche... Alors...

La phrase inachevée est si pleine de douleur, que Roger reste atterré. —Eined, dit-il enfin, père aura du moins la suprême joie de me voir officier... Je devais partir après-demain, mais on a compris...

Je reste. Et, sais-tu? En revenant, j'ai trouvé d'Eined dont le régiment est désigné pour le Sénégal... d'Eined qui allait se marier dans un mois! Il est désolé. Moi...

—Roger, s'écria douloureusement Eined, tu ne songes pas à prendre sa place?...

—Si... Un beau voyage! L'avancement plus rapide... —Oui, mais la séparation!... Quand il ne sera plus là, ma solitude...

—Et M. Kern, Eined... Puis, Conan finira bien par... Les ourcils froncés, elle l'interrompit: —Je ne t'ai jamais donné le droit,

l'occasion, si tu préfères, de me parler de M. Kern, dit-elle.

—Tu en étais si enthousiasmée! J'avais cru...

—M. Kern est un adorateur du veau d'or, comme vous l'êtes tous, y compris toi, qui parles toujours d'épouser une femme riche. M. Kern ne sera donc jamais mon consolateur et mon soutien...

Quant à M. Kerdelec, — et la voix de la jeune fille devient plus dure encore, — je croyais en lui comme je crois en moi, et je n'y crois plus. Ma lettre envoyée chez les Mugglin est restée sans réponse; non, pas une lettre, quelques lignes, mais quelques lignes si désolées!

Il faudrait lui écrire de nouveau. Puis, Eined lui annonça son succès. Puis, l'en suis sûr, père serait content de le voir... Veux-tu que...

—C'est chose faite, dit-elle d

POUR AIDER LE REGISTRAIRE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ONT OFFERT LES EDIFICES PUBLICS DE LA VILLE, HOTEL DE VILLE, POSTE DE POLICE ET AUTRES, POUR LE TRAVAIL DE L'ENREGISTREMENT NATIONAL.

Le conseil municipal de la ville d'Outremont est bien disposé à l'endroit du registraire de l'enregistrement national et se dit prêt à lui aider dans son travail le 22 juin prochain. A cette fin, les échevins ont décidé de mettre à la disposition du registraire tous les édifices publics, tels que l'hôtel de ville, les postes de police et autres. Des aujourd'hui et jusqu'au 22 juin on pourra utiliser ces édifices pour y ouvrir des bureaux de renseignements et pour y prendre les noms des citoyens qui s'enregistrent. Les employés dans ces différents départements pourront aussi être nommés sous-registres et travailler à l'enregistrement.

M. Joseph Perreault, registraire pour le comté de Laurier-Outremont, a lui-même fait cette demande au conseil en déclarant "que le temps était venu pour tous les citoyens de faire leur possible dans le but d'aider le gouvernement dans la tâche difficile qu'il entreprend". M. Perreault a demandé que tous les édifices publics de la ville soient ouverts chaque après-midi, pendant une heure au moins, et trois fois par semaine le soir, afin que les employés se tiennent à la disposition du public pour donner les renseignements nécessaires; le 22 juin, tous ces édifices devront rester ouverts de 7 heures du matin à 10 heures du soir, et M. Perreault demande que tous les employés soient employés à faire le travail. Ce sera un des meilleurs moyens, ajouta-t-il, d'empêcher la congestionnement.

Le registraire de Laurier-Outremont a aussi ajouté que 11 églises du quartier avaient présentement répondu à son appel et resteraient ouvertes le jour en question pour faire le travail de l'enregistrement. Ces églises resteront ouvertes toutes les après-midis, de 3 à 4 heures, et quelques personnes se tiendront à la disposition des gens qui voudront avoir des informations. Six écoles du district sont aussi présentement à la disposition du registraire. Les parents, et les amis des élèves pourront s'enregistrer à ces écoles. Plusieurs autres établissements publics ont aussi promis de mettre quelques-uns de leurs locaux à la disposition du registraire.

Après avoir entendu toutes ces explications, les échevins ont décidé de se rendre à la suggestion de M. Perreault.

NOUVELLE SECTION DE LA LIGUE DES LOCATAIRES

Lundi, le 3 courant, a été instituée dans le quartier Papineau, la section sud française de la Ligue des locataires, laquelle est la plus forte section de la Ligue.

M. Antoine Kelly, président général, occupa le fauteuil présidentiel.

Après quelques mots de bienvenue, on procéda à l'élection des officiers, qui donna le résultat suivant :

Président : M. Louis Montmarquette;

Vice-président : M. Stanislas Sicotte;

Secrétaire-archiviste et correspondant : M. Flavien Villeneuve;

Secrétaire-financier : M. Emile Bourgoin;

Tresorier : M. Ernest Nadeau.

Après l'élection des officiers, M. Louis Montmarquette remercia les membres de l'honneur qui lui avait été donnée, et les assura qu'il travaillerait avec les officiers et tous les membres d'un commun accord, à faire du recrutement, ce qui serait une chose de grande efficacité, pour la Ligue.

Etant tous en Ligue, nous pourrions contrôler avec notre bonne volonté, les gouvernants par l'organisation comme un seul homme.

Un motif entre autres, qui démontre que nous devons nous protéger, c'est l'appui que nous donne cette organisation. Il ne doit y avoir ni ambition, ni jalousie, vu que nous marchons tous au même but, de se protéger en se servant de notre force devant tous nos gouvernants.

Le bureau d'informations au temps de déménagement sera une bonne chose pour le bien-être des locataires, car il éviterait bien des malades et de la dépense de combustible, par le fait que les portes ne s'ouvriraient pas inutilement.

M. Louis Montmarquette se déclare plus en faveur de ce mouvement que de n'importe quel autre et tous les locataires devraient se ranger avec lui, s'ils veulent toujours être en état de se protéger.

Les locataires sont invités d'assister à l'assemblée qui aura lieu dans le quartier.

ST-LOUIS, vendredi le 7 courant, à 8 heures p.m., dans la salle de l'école Olier, rue Roy, angle Drolet.

LES FUNÉRAILLES DE L'ABBÉ SAINT-ONGE

Saint-Hyacinthe, 6. — (De notre correspondant). — En la cathédrale de Saint-Hyacinthe avaient lieu hier matin les funérailles de feu l'abbé E. A. Saint-Onge, décédé au commencement de la semaine. Le service funéraire fut chanté par M. l'abbé Grenier, curé de Notre-Dame de Worcester, Mass., assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Trigani, curé de Southbridge, et Dalpe, curé de Fitchburg. Dans le chœur on remarquait un nombreux clergé venu de partout rendre un dernier hommage au regretté défunt; la nef était aussi remplie de fidèles.

UN VERDICT DE MEURTRE

UN JURY DU CORONER TIEN NICHOLAS TOMASSO RESPONSABLE DE L'ASSASSINAT DE PIETRANTONIO. — LA PREUVE EST TERMINEE DANS LA CAUSE DE ROSANO ET PARELLA.

Nicholas Tomasso est criminellement responsable de la mort de Pietrantonio; c'est un meurtrier, tel a été le verdict du coroner au sujet de Tomasso, poignardé, rue Amherst, dimanche soir dernier. Le nom de l'agresseur, la victime a déposé au sergent Bélanger, la description de l'homme que M. Turcotte, 195 rue Amherst, a vu courir, taché de sang, ainsi que Marcelle McGinnis, et le témoignage de Dorothy Donnelly, 571 rue Frontenac, chez qui l'accusé est venu qu'emander de l'argent se disant poursuivi par la police pour s'être battu, correspondent à l'Italien Nicholas Tomasso. Les détectives Fafard et Caducci espèrent bientôt capturer le meurtrier.

AUX ASSISES

L'ex-capitaine Savard a témoigné hier après-midi, au procès de Rosano et Parella, accusés du meurtre de l'Italien Fraietta. Comme il allait dîner, vers une heure et demie, le 5 septembre dernier, le policier entendit trois individus parler d'un crime. Un certain Rosano a tué un homme, dit l'un d'eux. Sur ce, ayant ouï-dire qu'une scène étrange s'était déroulée au No 61 rue St-Urbain, il y alla. Dans une maison délabrée derrière le susdit logis, il découvrit un cadavre couvert de déchets. Il inspecta le domicile et trouva une boîte de cartouches, calibre 32.

Joseph Perez, garçon de table dans un restaurant de la rue Viller, déclara avoir vu Rosano et Fraietta à son comptoir. Tard dans la soirée, Rosano vint lui demander un verre d'eau.

Rosina Caraballa avoua, sur la demande de Rosano, être allée chercher Ida Sawyer pour l'amener chez lui où se trouvait alors le principal accusé.

Santono, a reçu la visite de Rosano quelque peu avant 11 heures. Il avait un revolver calibre 32.

Daniel McAvoy, C.R., l'avocat des accusés, dit que la culpabilité de Rosano est très douteuse. L'historique de Ida Sawyer ne peut être crue, avoua-t-il. Savard a trouvé dans la maison des balles calibre 32 et Santono a vu, aux mains de l'accusé, un revolver du même calibre. On est l'évidence que la mort a été causée par une cartouche 32 tirée par Rosano.

Me D.-A. Lafortune, C.R., retourne que le fait de n'avoir trouvé que des cartouches 32 ne prouve nullement qu'il n'y en eut du calibre 38, n'en fut-ce qu'une, instrument du meurtre. Il est sincèrement convaincu de la culpabilité de Rosano.

UN SUICIDE.

Désespéré du départ prochain de son frère pour la caserne, Léon Tranchemontagne, 38 ans, cultivateur du Petit Brûlé, paroisse de Rigaud s'est suicidé en se pendant. Le malheureux travaillait sur le domaine de son père avec ses frères. Il était très attristé depuis longtemps de l'appel de son frère sous les armes, surtout du cadet en congé pour aider aux semailles. Le suicide quitta la maison pour aller chercher son bétail, et ne revint pas. Ce n'est qu'après qu'on le trouva pendu à un arbre.

UN GARÇON SE NOIE.

Gordon Fraser, âgé de neuf ans, 208 Lasalle s'est noyé dans un ruisseau près du pont du Grand Nord, à Viauville, alors qu'avait deux camarades il regardait les petits poissons évoluer. Il était sur un radeau lorsqu'il tomba. Le ruisseau a à cet endroit 14 pieds de profondeur.

BROYE A MORT.

Alexander Hayes est tombé du haut d'un train de transport du Grand-Tronc sous les roues d'un wagon. Les tronçons du corps ont été retrouvés sur la voie et transportés à la morgue. Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

RENVERSE PAR UNE AUTO.

En retournant chez lui hier soir, Anatole Tranchemontagne, 47 ans, a été frappé par une auto angle Saint-Hubert et Sainte-Catherine. On la transporta, le crâne fracturé, à l'hôpital Général.

ELLE SUCCOMBE A UNE SYNCOPÉ.

En visite chez des amis, Mme Margaret Robertson, 50 ans, 3113 rue Mance, est morte subitement. Le docteur Bastien ne peut que constater la mort, attribuée à une syncope.

UNE ENQUÊTE.

On enquêtera aujourd'hui sur la mort de Thomas Daly, 60 ans, 41 rue Metcalfe. On le trouva dans son lit, inanimé à l'heure du déjeuner.

EDNA ROBINSON EN LIBERTÉ.

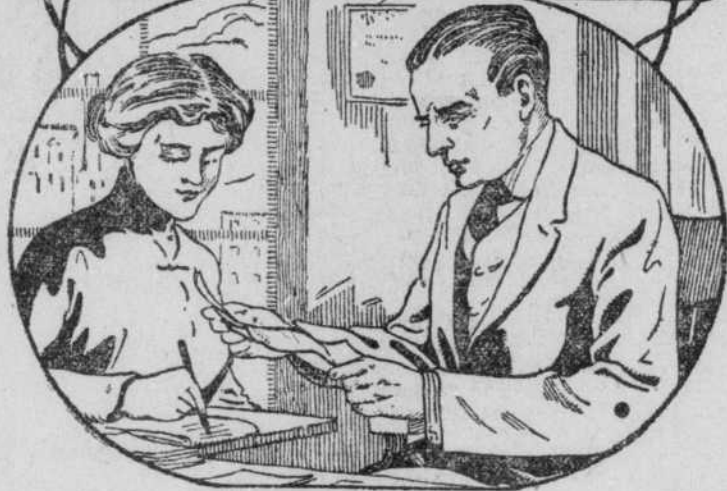
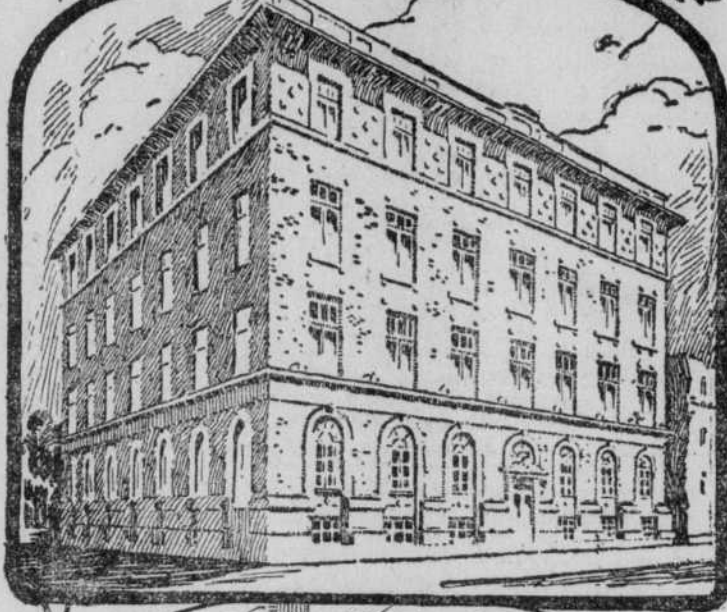
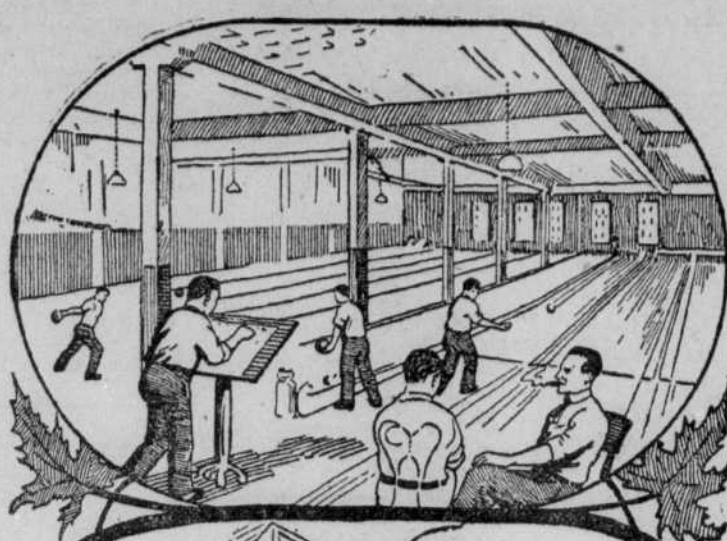
Edna Robinson a comparu hier devant le juge Choquet pour résistance au tribunal. Elle refusa de témoigner lors de l'affaire Epstein. Elle admet sa culpabilité, mais elle en est venue à cette décision, sous des menaces de mort. Le magistrat l'a laissée en liberté sur parole.

Edna Robinson admet s'être parjurée en disant qu'elle quittait Montréal de son gré. Elle signa l'affidavit pour pouvoir s'enfuir de New-York. Vivre à Montréal ne serait impossible, dit-elle. Le cas sera définitivement vidé le 12 juin.

UNE RIXE.

Un peu après 9 heures, hier soir, un agent trouva un certain Philipino blessé à la tête et gisant sur la véranda de sa demeure, 180 rue Shannon. Il fut venir le constable Riel, et sur l'avis de la victime d'une agression de Romeo Renci, les deux policiers pénétrèrent dans la maison. Dans une pièce ils trouvèrent Renci, une pièce de fer à la main. Mis sous arrêt et amené au poste

APPEL A L'HOMME D'AFFAIRES



Brochure illustrée gratuite

Vous trouverez d'intéressantes informations sur "Le National" et son oeuvre, dans une jolie brochure illustrée que vous obtiendrez gratis en remplissant et en adressant le coupon ci-contre au Bureau de Recrutement du National, Edifice Dandurand, Montréal.

Toujours travailler, sans jamais se récréer, se détendre les nerfs — voilà ce qui déprime, épuise l'homme d'affaires, cause la maladie, réduit sa capacité de travail, entrave son succès dans la vie et amène la vieillesse avant l'âge.

Vous entreprenez la lutte pour l'existence, pour le succès, vous avez l'ambition de réussir, vous êtes rempli d'énergie, de sorte que vous commencez à travailler de bonne heure le matin et vous cessez tard le soir; vous continuez comme cela pendant plusieurs années, peut-être, et, alors que vos affaires prospèrent, que votre fortune grossit, que votre renommée d'homme d'affaires habile s'étend d'un bout à l'autre du pays, un "krach" se produit, vous êtes la victime du surmenage intellectuel.

Et tout cela, parce que vous avez négligé votre santé physique pendant que vous surmeniez vos forces intellectuelles. Votre médecin vous dira que le manque d'exercice, l'immobilisation amène une mauvaise circulation du sang, une atrophie des muscles, des digestions pénibles, des congestions du cerveau, le dos voûté, un embonpoint tournant à l'obésité, et que toutes ces afflictions peuvent être prévenues par une gymnastique rationnelle. Faites donc de la gymnastique, prenez de l'exercice et, pour cela, enrôlez-vous comme membre à vie dans

LE NATIONAL

Dans son nouveau "Palais des Sports", rue Cherrier, vous trouverez un gymnase des mieux équipés, une salle de billards superbe, un jeu de quilles et un jeu de balle au mur des mieux aménagés, en un mot, tout ce qu'il faut pour se récréer sainement et se développer physiquement.

"Le National" est une institution canadienne-française, organisée dans le but de fournir aux Canadiens français de Montréal tous les avan-

tages que fournissent à nos concitoyens de langue anglaise la M.A.A. A., la Y.M.C.A. et autres institutions similaires.

"Le National" a besoin de vous comme vous avez besoin de lui. Votre cotisation comme membre à vie vous coûtera \$100.00 payable mensuellement, et les avantages que vous en retirerez sont inestimables. Enrôlez-vous donc aujourd'hui même, vous serez fier un jour d'être membre de cette institution canadienne-française et d'avoir, de vos deniers, contribué au succès de cette oeuvre nationale et utilitaire.

C'est aujourd'hui que les membres des équipes de recrutement commencent leurs visites chez nos hommes d'affaires, hommes de professions, industriels, commerçants, comptables, employés, et nous comptons qu'un accueil chaleureux leur sera réservé et que tous auront à coeur d'assurer le succès de l'oeuvre du National par leur souscription libérale.

DETACHEZ ET ADRESSEZ-NOUS CE COUPON

Bureau de Recrutement du "National" Edifice Dandurand, Montréal.

Veillez m'adresser votre brochure illustrée, le "National".

NOM

ADRESSE

L'AIDE AUX CONSCRITS CANADIENS

Déjà l'on a répondu de façon appréciable à notre appel demandant livres, revues et journaux. Il nous a fait plaisir de constater quel soin l'on apportait à la préparation de ces envois. Les lignes suivantes qui nous viennent d'un conscrit de la première heure nous montrent l'importance d'un triage. "J'ai lu vos volumes avec un vif plaisir. Le coeur y a trouvé autant de contentement que l'esprit. Pour quelques heures, j'eus l'illusion de n'être plus hors de "chez nous", et il me sembla que je resterais plus aisément fidèle aux vieux instincts de la race, à ses croyances, et à ses amours si j'avais plus souvent l'occasion de pareilles lectures." Qui refusera l'offre de lecture nécessaire pour satisfaire ces nobles soucis, ces préoccupations rassurantes pour nous tous? Déjà nos compatriotes ont très bien fait dans ce genre de secours; aujourd'hui il faut répéter le geste avec autant de générosité et d'élan. (Adressez les envois: Bureau de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, 269 Boulevard St-Laurent, ou, Aide aux Conscrits Can-

adiens, Immeuble Versailles, 90 rue St-Jacques).

L'Aide aux Conscrits Canadiens a besoin d'argent pour réaliser ses projets vastes et variés. Dans quelques jours, les notes seront envoyées à verser leur obole au bénéfice de nos jeunes gens sous les armes. Nous comptons bien que le résultat de la campagne sera digne de l'oeuvre et de ses buts. Rappelons simplement aujourd'hui ce que disait à Paris, il y a trois ans, le Père Janvier dans ses conférences sur la charité. "Nos familles, notre pays, la société catholique: tels sont des domaines où nous sommes tenus de répandre d'abord l'effusion de notre amour et d'exercer avec le plus de zèle notre bienfaisance. Soulager avec une spéciale sollicitude ceux qui portent notre nom, ceux qui parlent notre langue, ceux qui partagent notre croyance et nos espoirs: tel est l'ordre..." Méditons ces fortes pensées et envoyons sans tarder nos souscriptions à M. Joseph Blain, secrétaire de l'Aide aux Conscrits canadiens, Immeuble Versailles, 90 rue St-Jacques.

de police, il avoua avoir frappé Philipino, mais à son corps défendant. L'arrêté montra une blessure qu'il prétend avoir été infligée par Philipino.

Le crâne fracturé, l'état de Philipino, à l'hôpital Général, est grave.

BÉNÉDICTION DE NOUVELLES ORGUES

Saint-François de Sales, P.Q., 6. — La bénédiction solennelle des nouvelles orgues de l'église paroissiale aura lieu dimanche prochain, 9 juin, à huit heures du soir, sous la présidence d'honneur de Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal.

M. Georges-Émile Tanguay touchera l'orgue, et la chorale de l'Immaculée-Conception de Montréal fera les frais du chant à la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Madame Béatrice La Palme, cousine du curé de la paroisse, chantera par faveur spéciale, le Sancta Maria de Faure, l'Ave Verum et l'O Salutaris, de Théodore Dubois.

Le nouvel orgue de l'église est sorti des ateliers Casavant, de Saint-Hyacinthe; l'instrument possède 16 jeux réels, en deux buffets distincts avec claviers au centre; sa sonorité est du plus bel effet. Il fait l'orgueil du curé et des paroissiens.

Le train partira de la gare Viger, Montréal, à 2 heures 15 de l'après-midi, dimanche, pour revenir le soir après la cérémonie.

CAPITALISTES AMÉRICAINS À QUÉBEC

Québec, 6. — Un groupe de capitalistes américains sous la direction de M. J. E. Aldred, bien connu dans les milieux financiers canadiens, est arrivé, hier après-midi, à Québec. Les visiteurs arrivent de Theford Mines où ils ont visité les mines et se rendent aux Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et dans quelques autres centres industriels de la région.

Hier soir, au Château Frontenac, M. Aldred a donné un dîner en l'honneur des visiteurs. Le maire Lavigne y avait été invité et, en réponse à la santé de la ville de Québec, il les a entretenus des avantages qu'offre la ville pour le développement de nouvelles industries.

Les financiers américains sont repartis ce matin.

L'ANGLETERRE PARLE DE REPRÉSAILLES

Londres, 6. — La sentence prononcée, en mars dernier, par une cour martiale allemande, contre plusieurs officiers anglais qui avaient été capturés à Clausal, a soulevé l'indignation du gouvernement anglais, lequel a décidé d'user de représailles. Telle est la communication qui vient d'être faite à la Chambre des Communes. En voici le texte :

"De l'avis du gouvernement de Sa Majesté, la condamnation à sept

SOUSCRIPTION FORCÉE

New-York, 6. — La commission fédérale des vivres vient de condamner les propriétaires de la raffinerie de sucre "Taburg Bros" à verser \$20,000 au fonds de la Croix Rouge pour avoir violé les règlements concernant la vente des vivres (profits excessifs).

mois d'emprisonnement, infligée par les autorités allemandes à ces officiers, pour une action relative à une tentative de fuite, est en contravention directe avec le paragraphe 16 de la Convention de la Haye. Il a été demandé au ministre des Pays-Bas, à Berlin, de faire des démarches dans le but d'obtenir un adoucissement à ces condamnations. Il a été chargé en même temps d'informer le gouvernement allemand que le gouvernement de Sa Majesté sera forcé d'interpréter ce paragraphe de la même manière que l'ont fait les autorités allemandes, lorsqu'il se présentera des cas semblables, s'il ne donne pas l'assurance que de telles violations ne se répéteront plus."

EN REMPLACEMENT DE M. ALPHONSE RACINE

M. H. M. de Marler, de l'étude W. M. et H. M. de Marler, a été nommé, hier après-midi, à la séance du cabinet, commissaire du combustible pour la province de Québec, en remplacement de feu M. Alphonse Racine.

Le nouveau titulaire est notaire. C'est le fils du notaire W. M. de Marler, avec qui il est en société. Il est né à Montréal, en 1876. Son père est né à Drummondville. M. H. M. de Marler a fait ses études à l'Université McGill, où il a reçu ses degrés et ses titres.

Le nouveau commissaire du combustible a accepté cette position sur les instances d'hommes influents, et comme un devoir en temps de guerre. Aucun salaire n'est attaché à cette fonction.

CHEZ LES NOTAIRES

Les notaires ont élu, hier, le comité qui rencontrera, en juillet, les représentants des autres districts, pour l'élection des officiers pour l'année. Composent ce comité, à la suite de l'élection d'hier, les notaires : L. Bélanger, Camille Paquet, J. W. Lévesque, H. Schetagne, H. P. Pepin, Gustave Beaudoin, Joseph Lemire et R. H. Barron.

LES NOTAIRES AUX TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 6. — Voici le résultat de l'élection des membres de la Chambre des Notaires de la province de Québec, pour le district des Trois-Rivières: J.-A. Lemire, Les Trois-Rivières; J.-H. Desrosiers, Grand-Mère; J.-A.-A. Lemire, Maskinongé, et D.-H. Rheault, Gentilly.

NOUVEAU RÉGIME

Ottawa, 6. — A partir d'aujourd'hui, les employés du service civil pourront terminer leur journée de travail à 5 heures de l'après-midi.

LES LIBÉRAUX FERONT LA LUTTE

Toronto, 6. — Les libéraux, dans Northeast Toronto, ont décidé d'op-

poser un adversaire — un soldat retour du front — au Dr H.-J. Cody, qui vient d'être nommé ministre de l'éducation dans le cabinet provincial.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2280. — Mme Louise Choquette, épouse de P. H. Lindsay, 74 Paix Bugnon, Le quinzième jour de juin 1918, à deux heures de l'après-midi, au No 736 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Gustave Beauchamp, H. C. S. Montréal, 5 juin 1918.

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux.

Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimations fournies gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

LES MISSIONS ANGLAISES

SYMPATHIQUES
AUX ALLIÉS

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD AFFICHENT DE HAUTS SENTIMENTS D'AMITIÉ AUX NATIONS DE L'ENTENTE, CONSTATE SIR MAURICE BUNSEN, QUI LES VISITE ACTUELLEMENT.

Londres, 6. — (Amirauté anglaise, par radiotélégraphie). — La mission spéciale anglaise présidée par sir Maurice Bunsen qui visite actuellement les capitales des républiques de l'Amérique du Sud, démontrera que la Grande-Bretagne n'a pas manqué d'apprécier la sympathie que la cause des Alliés a trouvée sur ce continent.

Dans un article sur la mission, le Times déclare : "Du fait que l'objet de la mission est particulièrement d'ordre commercial, il ne faut pas conclure vite que cela indique un changement radical dans la saine tradition qui a porté les hommes d'affaires anglais à s'efforcer de l'appui de la diplomatie plutôt qu'à la demander. Au sens des personnes les plus compétentes à juger, l'ingénierie de la diplomatie ou un soupçon d'ingénierie de sa part serait encore plus dommageable qu'inutile pour appuyer les intérêts des hommes d'affaires anglais. Cette ingénierie a parfois nu aux intérêts allemands."

Les peuples de l'Amérique latine sont fiers et sensibles. Ils sont froissés par le moindre indice de pression étrangère, et toute modification de notre politique traditionnelle à cet égard pourrait probablement donner une vigoureuse impulsion à l'agitation qui s'est propagée depuis quelques années contre l'octroi de nouvelles concessions aux étrangers, et en faveur de l'abrogation des concessions passées."

La récente élévation de la légation anglaise à Rio Janeiro au rang d'ambassade atteste l'accroissement de dignité que le service diplomatique anglais a pris dans les pays de l'Amérique latine. L'immense développement et l'importance de ces pays rendent cette mesure essentielle.

"La fonction des missions diplomatiques dans l'avenir, affirme le Times, ne consistera pas seulement à maintenir des relations d'amitié ou de politesse entre nations, mais aussi à amener une compréhension mutuelle et à effectuer une étude méthodique des conditions économiques des pays auprès desquels elles seront accréditées. Cela est particulièrement vrai des jeunes pays de l'Amérique du Sud dont le vaste et rapide développement économique constitue un fait bien plus important qu'aucun changement à la surface politique. Et pour atteindre cette fin diplomatique, la Grande-Bretagne se trouve encore dans une situation très favorable, et elle est unie aux États de l'Amérique du Sud par une longue tradition d'amitié."

AU MANITOBA

LE CONGRÈS DE
L'ASSOCIATION
DE L'ÉDUCATION

Nous lisons dans la Liberté du 29 mai : Le Comité général de l'Association a tenu une assemblée, jeudi dernier, et a décidé d'avoir un congrès en juin. L'Exécutif en fixera le jour et en avisera les cercles paroissiaux.

La constitution prévoit à la formation d'un comité général se composant de cent membres, dont cinquante choisis par le congrès, et pris autant que possible à Saint-Boniface et dans les endroits assez rapprochés de Saint-Boniface, et les cinquante autres des cercles paroissiaux. Les divers groupes manitobains ont droit d'envoyer à la convention un membre par six cent de population.

Il est très important que les groupes des Canadiens-français du Manitoba soient bien représentés. Ce comité de cent membres peut paraître un peu nombreux pour faire un travail qui demande parfois des réunions fréquentes ; la constitution y prévoit en donnant à ce comité le pouvoir d'éliminer et de choisir les membres choisis par lui. Il est bon que le comité général soit composé d'autant de membres, car il représente mieux ainsi les divers groupes provinciaux.

Il est de suprême importance, pour nous, que ces groupes se sentent les coudes, car sans cohésion nous serions de nulle influence sur les choses publiques de cette province, et il importe de pouvoir jouer notre rôle, puisque nous avons de très forts intérêts communs déjà par la politique et que nous ne les sauverons que dans la mesure où nous pourrions empêcher la politique d'en garder l'exclusif contrôle. Notre suprême intérêt se joue actuellement dans la sphère de l'éducation ; là se trouve notre intérêt présent et, nous osons dire, encore bien davantage celui de l'avenir.

Laissons sommeiller, s'il le faut, nos autres organisations pour concentrer nos efforts sur le point le plus important et le plus menacé. L'ennemi vise au cœur et à la tête ; sachons comprendre.

Nous conjurons donc nos groupes paroissiaux de ne pas laisser dormir leur comité local, car les comités locaux sont les éléments nécessaires de vie ; sans eux l'Association ne pourra faire l'ouvrage qu'elle doit faire, et le Comité exécutif ne peut sans eux rien faire d'efficace malgré tout le bon vouloir possible.

Ce point d'importance capitale

est-il assez compris, même dans nos belles grandes paroisses ? Les faits, qui ne mentent pas, nous permettent d'en douter.

Que chaque endroit ait un, deux ou trois délégués au Congrès ; encore une fois il faut se rencontrer de temps à autre. C'est une dépense, c'est vrai, mais bon nombre ont affaire à Winnipeg de temps à autre ; ils pourraient réserver leurs affaires pour les faire coïncider avec la date du Congrès, et faire ainsi d'une pierre deux coups.

Même s'ils devaient faire un voyage express, qui ne peut se procurer un repos, une fois par deux ans ? Si le cœur y est, on trouvera sûrement un moyen d'être présent ; et il faut que le cœur y soit. Menons notre Association d'éducation en hommes d'affaires qui se défient un peu d'un moment d'enthousiasme sans lendemain, et qui préfèrent le calcul froid, un peu de fierté bien entendue et la continuité dans l'effort au magnétisme mais stérile d'enthousiasme d'un jour.

Quels efforts en temps et en argent nous a coûté l'œuvre de l'Association jusqu'ici ? Jugeons par là de la réalité ou de la fausseté de ce que nous croyons être notre attachement aux droits que nous proclamons sacrés, mais que d'autres foulent volontiers aux pieds, bien décidés de ne s'arrêter que devant une force organisée. Aussi longtemps que nous serons des miettes sans cohésion, nous n'aurons aucune force de résistance. L'Association a pour premier but de nous grouper, pour second but de nous organiser d'une manière sérieuse et pour troisième but de nous mener à la défense de nos droits quand en pratique nous ne pourrions plus en prendre assez large en marge de la légalité pour vivre notre vie et assurer à nos enfants les trésors inestimables de la belle culture française.

Voilà pourquoi l'Association d'éducation nous demande de temps à autre l'appui de quelques piastres et le sacrifice de quelques instants de notre temps. Répondons avec un magnétique ensemble : présents ; et surtout n'allons pas compter sur notre voisin, en disant, un de plus, un de moins ça n'a guère d'importance ; c'est là un moyen très efficace d'étouffer les plus nobles causes.

EN SASKATCHEWAN

LA JOURNÉE
DES ÉCOLES

Nous lisons dans le Paroite de Prince-Albert, numéro du 22 mai : Notre appel en faveur de la "Journée des Écoles" a été entendu et de tous côtés l'on se prépare à le célébrer comme il convient.

Qu'on nous permette de donner aujourd'hui quelques indications pratiques de nature à préciser le caractère et le fonctionnement de la campagne entreprise.

La "Journée des Écoles" est organisée pour venir en aide à l'Association Interprovinciale, afin de lui permettre de poursuivre son œuvre si importante : le recrutement des institutrices bilingues. Chaque localité, chaque district scolaire, chaque groupe de Franco-Canadiens doit tenir à l'honneur d'avoir, aux environs du 24 juin, sa petite fête scolaire.

Séance dramatique et musicale, partie de cartes, partie de paniers, pique-nique, etc. : il n'y a que l'embarras du choix, pour organiser un divertissement qui soit en même temps une source de profit.

Tous les organisateurs feront bien de se procurer le plus tôt possible les insignes souvenirs préparés pour la circonstance. Ces insignes, dont le prix est d'un cent, pourront être vendus avec un petit bénéfice appréciable qui viendra grossir le fonds de la journée.

Toutes les recettes provenant de la "Journée des Écoles" seront centralisées par le Secrétariat de l'A. C. F. C. qui se chargera de les transmettre à l'Association Interprovinciale. Chaque comité devra donc faire sa remise le plus rapidement possible. Il va sans dire que le Paroite publiera les comptes rendus qu'on voudra bien lui envoyer de tout ce qui a été fait et sera heureux de donner crédit à chacun de nos centres franco-canadiens pour le montant qu'il aura recueilli.

Encore une fois, nous exhortons nos amis à se mettre immédiatement à l'œuvre, s'ils ne l'ont déjà fait, pour organiser leur "Journée des Écoles". La cause qu'il s'agit de soutenir est d'une importance vitale pour la survie française dans l'Ouest. Nos compatriotes savent se montrer généreux chaque fois qu'on leur tend la main, même lorsqu'il s'agit d'œuvres qui leur sont totalement étrangères. N'en voyons pas un certain nombre, en ce moment, donner pour la Y. M. C. A., sans se douter, apparemment, qu'il s'agit d'une institution de propagande nettement protestante ?... Il ne sera pas dit que l'argent des Franco-Canadiens va uniquement dans la caisse d'organisations qui nous sont indifférentes ou même hostiles. Sachons manifester un patriotisme pratique, le mois prochain, en contribuant tous, dans la mesure de nos moyens, au succès de la "Journée des Écoles".

Donatien FREMONT,
Chef du Secrétariat.

TROUPES ARRIVÉES
EN ANGLETERRE

Ottawa, 6. — On annonce l'heureuse arrivée en Angleterre de 1,352 officiers et soldats canadiens. Ce sont des détachements des 1er et 2e bataillons, Québec, Nos 38 et 39, de Montréal ; détachement du 2e bataillon de l'est d'Ontario, No 8, d'Ottawa ; détachement du corps du génie de Saint-Jean, Qué. ; détachement pour le corps médical ; détachements pour services divers.

UN INCENDIE CAUSE
\$6,000 DE DOMMAGES

Millington, P.Q., 6. — La résidence de Mme S. G. Patch, de cette localité, vient d'être complètement détruite par les flammes, de même les granges et entrepôts avoisinants auxquels le feu s'est ensuite communiqué. Les dommages sont de plus de \$6,000.

LES VIVRES

SERRONS-NOUS
LA CEINTURE

LA COMMISSION DES VIVRES IMPOSE DES RESTRICTIONS PLUS ÉTENDUES AUX SALLES A MANGER PUBLIQUES. — LES DINERS PRIVÉS ET LES PIQUE-NIQUES SONT ATTEINTS.

(Service de la Canadian Press) Ottawa, 5. — La commission des vivres du Canada a annoncé aujourd'hui que dans l'application de l'ordre No 25, relativement aux restaurants, on a trouvé nécessaire de faire certains changements qui sont maintenant incorporés dans le nouvel ordre de la Commission.

D'après les nouveaux règlements, par salles à manger publiques, on entend les hôtels, les restaurants, les cafés, les clubs ou salles de club, les pensions de familles privées, les maisons de pension, les écoles, les wagons-buffets, les navires ou toutes autres places semblables où des repas sont régulièrement servis ou vendus à d'autres que les membres de la famille ou aux domestiques du propriétaire ou du pourvoyeur.

En outre, les règlements s'appliquent à toutes les réunions publiques, les fêtes champêtres, les bars, les théâtres, les lundis publics, les dîners ou pique-niques, fêtes et expositions, réunions des loges et des sociétés fraternelles et à toutes les autres places d'un caractère analogue. Ils s'appliquent aussi aux lundis privés ou semi-privés, aux dîners et pique-niques ou des vivres et des rafraîchissements sont servis à quinze personnes ou plus, autres que les membres de la famille ou aux domestiques du propriétaire.

L'alcool, les côtelettes, telles que coupées par les bouchers, et les ris de veau, en plus des autres parties de l'animal mentionnées comme exceptions à l'ordre 25, ne sont pas compris dans le terme "lard" pour les fins des présents règlements. Les saucisses sont aussi incluses dans la liste des exceptions aux restrictions sur le bœuf et le veau.

Un repas comprend toute la nourriture qu'une personne absorbe durant n'importe laquelle des périodes fixées pour manger et telles que limitées dans les règlements. Les heures pour le repas du matin et pour celui du midi ne sont pas changées, mais sous le terme "repas du soir", on comprend tout repas servi entre 5.30 p.m. et 8.30 p.m., au lieu de 6 p.m. à 9 p.m., tel que spécifié dans l'ordre 25.

L'on ne devra pas servir de sandwiches au repas du midi. Cela s'applique à tous les endroits inclus dans le terme salles à manger publiques, y compris aussi les comptoirs de chemin de fer.

Au repas du midi, l'on ne devra pas employer de pain ou gâteaux rôtis, contenant plus de 75 pour cent de la farine de blé étalon, et pas plus d'un total d'une once de farine ne devra être servi à qu'il que ce soit dans tous les produits, soit le pain, les frites, les biscuits, les pâtisseries ou autres produits analogues.

Toute personne sujette aux règlements des salles à manger publiques est aussi obligée de se conformer aux règlements de la commission des vivres du Canada applicables aux boulangers et aux confiseurs — ordre No 16, en date du 9 février 1918, ou à l'ordre No 34, en date du 27 avril 1918.

Toutes les personnes qui possèdent ou dirigent des salles à manger publiques ou des repas et des rafraîchissements sont servies à quinze personnes ou plus par jour ou vendus à d'autres personnes que les membres de la famille ou aux domestiques du propriétaire, sont obligés d'avoir un permis de la Commission des vivres du Canada. Le permis d'exploiter un tel établissement sans permis après le 1er juillet.

UN DÉLAI QUI VA
LUI COUTER CHER

UN NOTAIRE EST FORCÉ DE REMBOURSER UNE SOMME À UNE CLIENTE QU'IL AURAIT NÉGLIGÉ D'AVERTIR D'UNE DÉCISION D'ARBITRAGE.

Des quelques jugements de la cour de Révision, deuxième division, le plus intéressant est celui rendu dans la cause de Dame L. Thérèse contre le notaire Louis A. Duménil, où le jugement de la Cour Supérieure est renversé et l'action de la demanderesse maintenue avec dépens. Le jugement de la Cour Supérieure avait en fait signifié à la demanderesse la décision des arbitres dans une expropriation et lui avait fait perdre, de la sorte, \$4,337 que la cour accorde à la demanderesse, déclarant que le notaire était responsable du délai et devait en porter les conséquences.

La compagnie Lachine, Jacques-Cartier et Maisonneuve Railway Co. avait offert à Dame Thérèse \$1,196.64 pour une propriété qu'elle voulait exproprier. L'offre étant refusée, des arbitres furent nommés et le 31 mars 1913, ils accordèrent \$5,534 pour la propriété, et fixèrent le 10 avril comme limite du délai pendant lequel leur décision devait être acceptée, mais le notaire ne signifiâ la décision des arbitres à la demanderesse que le 16 avril. La compagnie contesta dès lors l'acceptation et obtint gain de cause contre Dame Thérèse qui ne recut que \$1,196.64 pour sa propriété. D'où l'action présentée intentionnellement contre le notaire, qui fut renvoyée en Cour Supérieure, parce que le notaire n'avait aucun mandat pour signifier cette décision et ne pouvait être tenu responsable du délai dont la demanderesse avait souffert.

La cour de Révision a jugé, par la preuve, que le notaire avait été chargé de signifier la décision des arbitres, laquelle doit être considérée comme un vrai jugement, à déclarer la cour, et n'oblige qu'après signification. La responsabilité allait donc au notaire qui devait avertir sa cliente.

CHAMBRE DE COMMERCE

LES TRIBUNAUX
DE COMMERCE

M. L.-E. BEAULIEU EN PRECONISE LA FORMATION AU PAYS, APRES AVOIR EXPOSE L'HISTORIQUE DE LEUR ÉTABLISSEMENT EN EUROPE. — LE DINER-CAUSERIE A L'HOTEL BU-REAU.

Le dîner-causerie qui devait réunir les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, avant les vacances d'été, a eu lieu hier soir, à l'hôtel Bureau, au Bout de l'île. L'endroit se prête à merveille aux réunions de ce genre, le service a été parfait, et les organisateurs ont su varier d'un côté, ces complaisances à tous points de vue.

M. J.-E. G. Daoust, président de la Chambre de commerce, était au fauteuil.

MM. L.-E. Beaulieu, C.R., et Edouard Montpetit furent les principaux orateurs de la soirée. Au nombre des convives, on remarquait les commerçants et les industriels les plus en vue de la métropole.

Les tribunaux de commerce et leur utilité, tel est le sujet traité par M. Beaulieu. Il fait, à grands traits, l'histoire de l'établissement en Europe, du tribunal chargé de régler le plus rapidement possible les différends intervenant entre négociants.

Bien avant que notre pays fut connu, les tribunaux de commerce existaient. Sous Henri IV, la ville de Toulouse, fatiguée des réclamations des marchands, établit des tribunaux à leur usage exclusif. Les avocats en sont bannis. Les différends commerciaux sont jugés devant ces cours par des marchands. La marche de la justice est rendue beaucoup plus expéditive au contentement de tous.

L'idée a fait son chemin. En 1563, on établit le rouage des tribunaux de commerce. Des juristes choisis parmi la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe des marchands, à seule l'entrée de ces tribunaux. Pas d'avocats ni de procureurs.

L'institution des tribunaux de commerce s'est perfectionnée depuis, mais sans jamais perdre sa nature exclusive. Les avocats en sont ostracisés.

Revenant au Canada, l'orateur se demande pourquoi nous n'avons pas de tribunaux de commerce. L'acte de 1763 ne garantissait-il pas toutes les vieilles lois et les tribunaux français ? La raison peut être attribuée à la faible extension de notre commerce alors. Mais depuis 1763, le Canada a progressé. Sa situation commerciale n'est plus à comparer avec celle des premiers temps de la domination anglaise. Les tribunaux de commerce sont devenus une nécessité. Les plaintes poussées sur la lenteur des tribunaux civils à juger les causes commerciales embrouillées soulevées par les connaissances commerciales rudimentaires des avocats, ne sont que justes. "Justice tardive, déni de justice", ce paradoxe se réalise tous les jours.

M. Joseph Quintal, le 1er vice-président de la Chambre de commerce, remercie l'orateur précédent en termes appropriés, et M. Montpetit lui succède. Le brillant professeur à Laval fait l'éloge de M. Beaulieu, homme d'étude et de mérite.

M. Montpetit dit qu'il importe en premier lieu de développer notre commerce, et que les universitaires doivent aller, et vont effectivement, aux commerçants et aux industriels, qui ont dorénavant leur université : l'École des Hautes Études. C'est une force considérable, et c'est vers cet établissement, — il repose aujourd'hui sur des bases solides et n'a rien à envier aux autres facultés, — qu'il faut canaliser notre jeunesse étudiante. On en fera des hommes d'énergie et d'action. Le jour où l'on pourra reconnaître le rôle du commerce, le pays et la race auront fait un grand pas en avant. Il s'agit de préparer l'opinion ; c'est par l'école qu'on y parviendra. Dès l'école élémentaire, il faut travailler avec persévérance à réhabiliter, dans l'esprit des gens, le commerce et l'industrie, trop méprisés jusqu'ici.

MM. Lambert, Catelli, Prud'homme et plusieurs autres ont aussi porté la parole. Tous les discours ont été vivement applaudis. La gaieté la plus franche a partout régné.

LA SEANCE

Nous reproduisons ci-dessous deux rapports, — l'un de la commission pour l'expansion des transports, — l'autre de la commission des transports, — qui ont été unanimement adoptés au cours de la séance qui a précédé, dans l'après-midi, l'excursion au Bout de l'île.

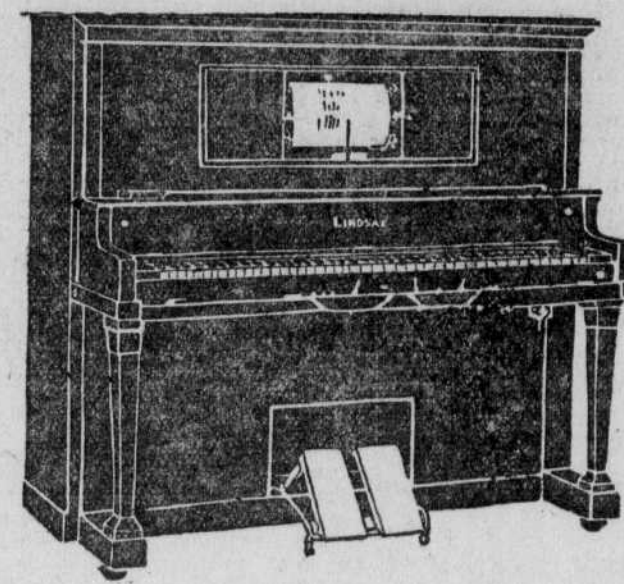
Considérant que, depuis la guerre, les exportations de la France au Canada ont diminué de 50 pour 100, tombant à \$7,000,000, tandis que les exportations canadiennes en France, atteignant \$70,000,000 en 1917, sont 23 fois plus considérables qu'en 1914 ; que les achats de la France à l'étranger après la guerre seront énormes, et que le Canada compte en avoir sa part, ainsi qu'en témoigne l'heureuse initiative de sir George Foster, qui a envoyé en France en 1916 une mission commerciale, laquelle en a rapporté une très utile documentation ; que pour rétablir son change en vue de ces énormes importations, la France aura besoin d'exporter le plus possible ; que le gouvernement de la République française a récemment dénoncé tous ses traités de commerce dans le but de traiter à l'avenir avec les pays étrangers sur une base d'échange, et que, par conséquent, nous n'obtiendrons de la France des avantages tarifaires qu'autant que nous lui en offrirons ; qu'après la guerre, il y aura au Canada pénurie de bateaux maritimes, et qu'il sera de la plus haute importance de créer du fret de Bordeaux à Montréal afin de l'utiliser au retour pour nos exportations en France ; que les vins sont pour la France des articles de grande exportation ; que le vin — dont l'importation au Canada a été interdite en même temps que celle des liqueurs alcooliques — est plu-

LINDSAY'S
PIANOS AUTOMATIQUES
LINDSAY

Le piano automatique Lindsay n'est pas un instrument de haut prix, ni un instrument commun. Il occupe une position moyenne quant au prix, mais supérieure pour la qualité. Il répond à tout ce qu'on attend d'un piano automatique, mais il se dispense de certains petits "extra", sans que son apparence et la qualité de sa fabrication en souffrent.

Le piano automatique Lindsay est pourvu de tout le nécessaire et des meilleurs accessoires pour contrôler le mouvement et le son. Il joue tous les genres de rouleaux du type de 88 notes.

NOS représentants seront heureux de vous montrer les beaux modèles variés que nous possédons toujours en magasin. On peut conclure des arrangements en vertu desquels votre vieux instrument comptera comme partie du paiement sur n'importe quel achat, le reste étant payable par versements faciles. Venez chercher ou faites venir le catalogue illustré des pianos et des pianos automatiques Lindsay.



"LA PRINCIPALE MAISON DE
PIANOS AU CANADA"

C. W. LINDSAY LIMITED

Magasin principal et siège social :

512 Ouest, rue Ste-Catherine, près Peel, Montréal.

Succursale de l'Est : 394 Est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert.

Autres succursales à Ottawa, Québec, Kingston, Belleville, Brockville, Cornwall et Trois-Rivières.

LA SAISON DES VOYAGES EST ARRIVEE.

S'IL VOUS FAUT DES

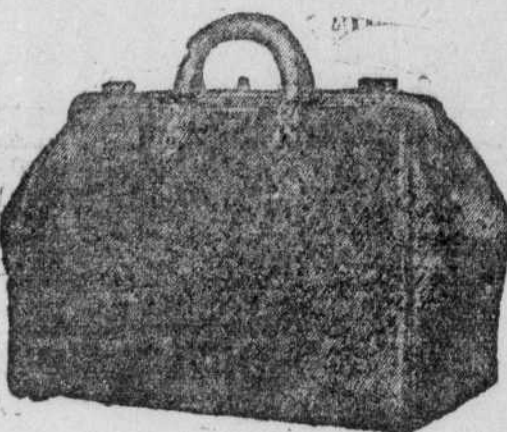
MALLES

— ET —

Sacs de voyage

EXIGEZ CEUX DE LA

Marque ALLIGATOR



C'EST LA MEILLEURE GARANTIE DE SATISFACTION QUE VOUS PUISSIEZ OBTENIR — LE CHOIX EN EST LIMITE

Tous les styles désirables, toutes les grandeurs dans tous les cuirs, sont compris dans l'assortiment. MALLES. — Malles de toutes les formes et de toutes les dimensions, en cuir, en fibre, couvertes de toile, etc. Derniers modèles conformes à la loi des transports, malles garde-robe, "Gable End", malles de paquebots, modèles les plus pratiques connus.

— SACS DE VOYAGE —

SACS DE VOYAGE. — Les meilleures qualités de cuir, d'alligator, lion de mer, chèvre, loup-marin, etc. Ces sacs se vendent avec ou sans nécessaire de toilette.

Magasin de Gros

BLOC BALMORAL, 338 Notre-Dame O.

Près de la rue McGill.

— SUCCURSALES —

LE BAZAR DU VOYAGE
293 rue Ste-Catherine Est

THE ALLIGATOR
413 rue Ste-Catherine Ouest

tôt, à cause de sa faible teneur en alcool, une boisson hygiénique dont la consommation diminue, en la remplaçant, la consommation des spiritueux.

La commission pour l'expansion du commerce à l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce du district de Montréal de prier le gouvernement du Canada de bien vouloir autoriser l'importation des vins au Canada.

Le second rapport :

Considérant qu'un service direct favoriserait beaucoup le développement du commerce entre le Canada et les Antilles — Martinique et Guadeloupe — qui achètent du bois, du blé et du poisson et qui vendent des produits tropicaux : vanille, épices, café, cacao, sucre, etc. ; qu'en vertu d'une convention entre le gouvernement du Canada et la "Royal Mail Steam Packet Company", prenant fin le 31 octobre 1918, la "Royal Mail Steam Packet Company" reçoit du gouvernement du Canada une subvention pour un service direct de transport océanique entre les provinces maritimes du Canada et les Indes Occidentales anglaises ; La commission à l'honneur de recommander à la Chambre de commerce de prier le gouvernement du Canada d'exiger, lors du renouvellement de cette convention, que les bateaux de la "Royal Mail Steam Packet Company" fassent escale à la Martinique et à la Guadeloupe.

FETE INTIME

L'Ordre des Forestiers Catholiques, cour Saint-Jacques, No 126, sont à s'organiser pour fêter leur confrère, le docteur Dominique Gaspard qui vient d'être reçu médecin. Le Dr Gaspard a passé deux ans en France avec l'hôpital Laval. La réunion aura lieu vendredi, à 8 heures, dans la salle de l'Union de Commerce, 149 rue Ber-

UNE LONGUE LISTE
D'ENNEMIS

Washington, 6. — De nombreuses classes de gens qui jusqu'à présent ne sont pas tombés sous le coup de la loi des ennemis sont comprises dans la nouvelle liste noire des négociants ennemis, que vient de rendre publique le président Wilson. Dans la nouvelle proclamation, voici les sujets qui sont considérés comme ennemis :

"Toute femme résidant en dehors des États-Unis et ayant le droit de cité dans un autre pays ou dont le mari est un officier, agent ou sous-agent ennemi ou fait affaires avec les nations ennemies."

"Toutes les personnes que les nations alliées en guerre avec les Puissances du Centre ont cru nécessaire d'interner ou de garder à titre de prisonniers de guerre."

"Toutes personnes, citoyens des pays ennemis qui ont contribué à la propagande allemande, à des complots ou intrigues contre les États-Unis ou aucun des gouvernements alliés."

"Tout individu, citoyen d'un pays neutre quel qu'il soit, que le bureau du commerce de guerre jugera à propos de mettre sur la liste des commerçants ennemis."

"Tous les citoyens d'un pays ennemi, ou qu'ils résident dans le moment, qui, depuis le 4 août 1914, ont eu leur résidence sur le territoire d'une des puissances ennemies."

La proclamation exige des directeurs de corporations et syndics américains qu'ils donnent, dans les trente jours, au gardien de la propriété ennemie, une liste des propriétés, quelles qu'elles soient, dont les détenteurs sont visés par la nouvelle liste. Les débiteurs de ces personnes désignées comme ennemies doivent en faire la déclaration au gardien en observant les règlements qui seront passés à cet effet.

L'ENTENTE VEUT
LA POLOGNE LIBRE

Londres, 6. — "A la conférence de Versailles, dit un communiqué officiel, publié hier soir, les premiers ministres de la Grande Bretagne, de la France et de l'Italie, en sont venus d'accord sur la déclaration suivante :

"La création d'un état polonais uni et indépendant, ayant libre accès à la mer, est une des conditions d'une paix juste et durable, et du règne du droit en Europe."

"Les Alliés ont remarqué, avec satisfaction, la déclaration du secrétaire d'Etat des États-Unis, à laquelle ils adhèrent, exprimant la plus grande sympathie aux Tchèques et Yougo-Slaves dans les aspirations nationales pour la liberté."

AGENTS ALLEMANDS
MALTRAITÉS

Zurich, 6. — Le Kurjer Lucernois de Varsovie dit que les autorités allemandes dans le district de Colmar, Pologne, ont commencé une propagande active en faveur des réclames de l'Ukraine dans ce territoire. Elles ont fermé toutes les écoles polonaises et envoyé des agents officiels par tout le pays afin d'engager la population à renoncer à ses aspirations nationales. Le peuple a rudement maltraité ces derniers dans plusieurs districts ; les Allemands se sont vengés en y imposant de fortes amendes.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), G. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

LA CAMPAGNE DE LA PRESSE A DEJA PORTÉ SES FRUITS

Nombreux sont ceux qui s'enrôlent sous la bannière du National, notre belle et grande association canadienne-française.

La grande campagne éducative que la presse canadienne-française a faite depuis quelques temps en faveur de la culture physique et du National a déjà porté ses fruits.

Nous ne croyons pas que l'on ait encore trouvé des clous qui refusent d'entrer dans du bois lorsque l'on tape sur eux congruement et avec vigueur, et il serait, par conséquent, bien étrange que, depuis plus de vingt ans que la presse sportive frappe sur le clou de la bonne santé morale et physique, le dit clou ne soit pas enfoncé dans de nombreuses cervelles.

A la vérité, lorsque nous nous plaignons des maigres résultats atteints jusqu'ici, lorsque nous déplorons la lenteur des foules à venir aux saines vérités que nous prêchons, nous sommes parfaitement injustes, car mille choses nous prouvent journellement que leurs adeptes sont de plus en plus nombreux. Nous ne parlons même pas de la clientèle innombrable des manifestations sportives, mais seulement des réflexions que nous sommes à même d'entendre à tout moment, du "A quoi cela sert-il?" se font de plus en plus rares.

En voulez-vous une autre preuve? Lorsque l'on discute la nécessité des exercices physiques, vous ne trouvez presque personne aujourd'hui pour soutenir que c'est ridicule et inutile, et dans la phrase stéréotypée sur les lèvres des paresseux musculaires: "Je n'ai pas le temps", il nous sera bien permis

de voir un premier hommage rendu à la cause du National. On ne se donne plus aujourd'hui le ridicule de se moquer des bienfaits du mouvement; on n'oserait plus soutenir que ce sont là des distractions puériles. Comme ces exercices nécessitent une bonne dose de courage et de volonté dont beaucoup trop sont incapables, on affirme simplement qu'on est rempli de bonne volonté, que l'on voudrait bien, que... mais que la vie d'affaires à ses exigences et que le temps fait défaut. En réalité, aujourd'hui, nombre de chefs de familles, un certain nombre de mamans éclairées sont parfaitement convaincus de la nécessité de l'éducation physique, et s'ils n'ont pas la volonté d'en faire, ils se garderaient bien de n'en pas faire donner à leurs enfants. Nous connaissons nombre de papas qui tiendraient à conduire leur gamin au cours de Culture Physique.

Tout cela est bien et il ne reste plus qu'à souhaiter que les exemples en multiplient le plus possible. La vente sportive et culturiste se fait de plus en plus évidente.

L'œuvre du National est bien comprise, et c'est pour cela que les nôtres ne manquent pas de l'encourager en devenant membres à vie pendant sa présente campagne de recrutement.

Nos Canadiens-français souhaitent un Y. M. C. A., et c'est un groupe de dévoués qui leur offrent aujourd'hui l'occasion d'en devenir les membres. Quelle belle œuvre nationale à encourager.

LIGUE DE LA CITÉ

Le gérant Delage de la Casquette aura une équipe puissamment renforcée pour dimanche, alors qu'elle fera face au Crescent — Athlétique vs Richmond.

Les Stars et les Indiens qui sont en tête de la Ligue de la Cité ne joueront pas dimanche, mais le Richmond qui est en deuxième place avec les Indiens se mesurera avec l'Athlétique qui vient immédiatement après lui, et la Casquette et le Crescent qui sont en dernière place se feront également la lutte. Ce seront là deux parties intéressantes.

Il est certain que les joueurs du Richmond se comporteront bien dimanche lors de leur dernière partie contre les Indiens. Raoul Thibault est, on le sait, un gérant de première force, un homme jouissant d'une grande popularité parmi ses joueurs comme dans le public. Pour lui faire plaisir, ses joueurs feront l'impossible pour vaincre. C'est donc dire que le club de Billy Innes devra jouer serré s'il veut avoir des chances de vaincre. Innes est un très habile général, mais Thibault qui est dans le baseball depuis des années et des années et qui a remporté maints championnats est aussi un expert et il saura donner à ses hommes des conseils précieux.

La lutte dans cette partie se fera probablement entre Henri Clément et Uric Paquette. Ce dernier a, comme on sait, joué une partie de toute beauté dimanche dernier contre les Stars et il a l'ambition de faire mieux encore. Quant à Clément qui succède à Duchesneil, il veut montrer qu'il n'est pas inférieur à ce dernier, et il est certain de jouer une partie sensationnelle. Le spectacle sera passionnant.

La partie entre le Crescent et la Casquette procurera des émotions. Les deux clubs ont l'un et l'autre l'ambition de mettre enfin une victoire à leur crédit. Tous deux ont joué de malchance et feront un grand effort pour triompher. Le gérant Delage nous a déclaré qu'il y aurait des changements sur son équipe dimanche prochain. M. Delage n'est pas homme à se laisser décourager par une couple d'insuccès, il va renforcer les points faibles de son club. Il sera en mesure de faire une belle lutte à l'équipe du gérant Whalen.

LA GARDE DOLLARD VISITERA LE NATIONAL

La garde Dollard des Ormeaux a tenu à cœur d'être la première garde militaire de Montréal à visiter comme corps le superbe édifice du National.

Cette visite se fera dimanche après-midi à trois heures. Les militaires, accompagnés de leur corps de clairons et de tambours seront officiellement reçus par les officiers du National auxquels ils présenteront les armes.

Après la visite, M. Elphège Paquet, commandant de la garde et Philippe Roy, se feront les interprètes des membres de la garde pour féliciter les officiers de leur édifice.

A l'occasion de cette visite, le commandant Paquet lance l'ordre suivant aux militaires :

A tous les officiers et militaires de la Garde Dollard.

Il est ordonné que dimanche après-midi tous les membres de la garde, les clairons et tambours se réunissent à 1 heure 30, en costume, au No 549 rue Saint-Christophe, pour de là se rendre au presbytère Sainte-Catherine pour y chercher l'abbé Marsan, chapelain de la garde et de se rendre ensuite à l'édifice du National.

Les dames, membres de la section des Femmes de la garde, devront porter leurs insignes ainsi que les membres honoraires qui voudraient bien accompagner les militaires.

Par ordre du commandant, ELPHÈGE PAQUET.

SAINT-PIERRE VS NATIONAL

CES DEUX CLUBS SE RENCONTRENT DIMANCHE PROCHAIN DANS UNE JOUTE DE LA LIGUE DE CROSSE JACQUES-CARTIER.

La Ligue Jacques-Cartier qui a joué deux si intéressantes parties depuis le commencement de la saison s'affirmera encore dimanche prochain alors que le National II champion de l'an dernier, ira jouer à Saint-Pierre-aux-Érables avec le club de l'endroit. La partie aura lieu sur le nouveau terrain du club, qui est réellement un beau terrain, où les joueurs pourront se faire justice à eux-mêmes. Il est certain que sur ce nouveau champ, il se commettra moins d'erreurs et que le jeu sera plus brillant.

Le National et le Saint-Pierre se préparent ferme à cette joute. Le Saint-Pierre ne voudrait pas subir une défaite chez lui, dans la première partie de la saison, et il luttera avec la dernière énergie, afin de triompher du National. L'on pratique ferme à Saint-Pierre cette semaine et le National II trouvera là un dur adversaire.

LE CONCERT LAVIOLETTE

Toutes les dames et messieurs qui prendront part au concert Laviolette, mardi prochain, à la salle des concerts de l'Assistance publique, sont priés de se rendre à huit heures, lundi soir prochain, à la résidence de M. Aug. Descares, 178 rue Lafontaine, pour répétition générale.

Ce concert qui réunira des artistes bien connus de notre population procurera aussi des débuts qui deviendront des étoiles dans l'art musical.

DES SPORTSMEN EN VUE SERONT LES OFFICIERS

EUG. DAVID SERA LE STARTER DES COURSES DU "FIELD-DAY" LAVIOLETTE. — D. MASSON, JUGE.

Le "field-day" Jack Laviolette, dimanche prochain, à Descares, continuera de recevoir les adhésions gratuites de contributeurs. Les figurants sont heureux de contribuer ainsi au Fonds Laviolette, afin de prouver au malheureux athlète qu'il peut compter sur la sympathie de tous dans son infortune. Nous annoncerons demain le programme au complet. Qu'il nous suffise de dire pour aujourd'hui que plusieurs autres motocyclistes ont donné leur adhésion au festival de dimanche prochain, entre autres Dupuis, Penny, Barry et Beauchamp. Outre les sportsmen de la motocyette, ajoutons ceux déjà publiés: Binet, Saint-Louis, Dumont, Morissette.

Pour l'auto, mentionnons de nouveau Jos. Lebeau, Ancill, Boulanger, de Lachine, McDuff, Dufresne, DesLongchamps et Ouellette, de St-Jean.

Les officiers des diverses courses seront: Eugène David, starter; J. McNiece, chronométrateur; Dominique Masson, juge; Armand Tondeau, annonceur. Les organisateurs sont MM. E. Duplessis et Art. Ross. L'admission est à un prix fort populaire, c'est-à-dire, 25 sous. Les billets sont en vente aux endroits suivants: Léo et Catta, 97 Ste-Catherine-est; Arthur Décarie, restaurateur, 1983 Notre-Dame-ouest; McNiece et Orchard, 774 Ste-Catherine-ouest; et le Café Joffre, angle Lasalle et Ste-Catherine, Maison-neuve.

LES ÉQUIPES SE FERONT UNE LUTTE ARDENTE

La grande partie de dimanche prochain entre le Métropole et la Lachine au terrain du National passionnera les amateurs. On a grandement hâte de voir aux prises ces deux puissantes équipes, qui évolueront à leur pleine force sur la magnifique lozange du National, dimanche prochain, et l'émulation est grande dans les deux camps. Les partisans des champions indépendants croient le Métropole de taille à battre leurs redoutables rivaux, cependant que les admirateurs de la Lachine opinent que l'équipe du gérant Larche fera mordre la poussière au Métropole. On compte de suite quelle ardeur mettront les deux clubs à se faire la lutte, le 9 juin, à Maisonneuve. Jamais, plus belle rencontre pouvait servir à inaugurer la saison du Métropole sur le terrain du National, et les amateurs vont assister à un duel sans égal dans les annales sportives du baseball à Montréal. On peut s'attendre à ce que les estrades de Maisonneuve soient pleines à leur capacité.

Le Lachine a remporté des victoires sur les Athlétiques et le Crescent de la Ligue de la Cité, cet été. Il a un record enviable, et le Métropole n'est pas certain de son affaire avec lui. Le Lachine compte des joueurs comme Millar et Desjardins, Olivier et Wingo, et certains d'entre eux ont déjà attiré l'attention des magnats de la Ligue Internationale. Desjardins entre autres. Le Métropole aura son alignement régulier, sa batterie Deschamps et Duplessis, Boston, Singher, Trempe, Lafance, Laverrière, Clément, etc. Les deux équipes se rendent donc au grand complet, et la partie promet d'être un duel enlevé. La fanfare du 65e fera les frais de la musique. Une partie de crose sera jouée à une heure entre le National III et le Caughnawaga.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A New-York : 000000300—3 5 2

New-York : 000000013—4 7 0

Batteries: Cooper et Schmidt; Causey et Baridon.

A Brooklyn : 000000000—0 4 1

Brooklyn : 100000011—2 9 1

Batteries: Ames, Tuero et Gonzales; Cadore et Miller.

A Philadelphie : 002011030—7 16 3

Philadelphie : 021001000—4 10 2

Batteries: Bressler et Wingo; Mayer, Watson et Burns.

A Boston : 420000100—7 15 0

Boston : 001020000—3 10 1

Batteries: Hendrix et Killifer; Ragan, Hearn et Wilson.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

New-York : 28 12 700

Chicago : 23 12 692

Cincinnati : 23 21 523

Pittsburgh : 18 20 474

Philadelphie : 18 22 450

Boston : 18 24 429

St-Louis : 16 24 400

Brooklyn : 14 27 341

LIGUE AMERICAINE

A Chicago : 100200000—3 9 0

Chicago : 201000001—4 8 0

Batteries: Perry et Perkins; Williams, Gicotte et Schalk.

A Cleveland : 000003010—4 8 5

Cleveland : 100001111—5 8 1

Batteries: Bush et Agnew, Cchang; Enzman et Bagby, C. Thomas.

A St-Louis : 000010040—5 7 1

St-Louis : 001100000—2 8 4

Batteries: Thormahlen, Love, Russell et Hannah; Loudermilk, Houcke et Nunamaker.

A Détroit : 001003000—5 10 4

Détroit : 002001100—4 6 0

Batteries: Harper, Johnson et Pichich, Alvin; Dauss, Kallio, C. Jones.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

Boston : 27 17 585

New-York : 24 18 571

Chicago : 21 17 553

St-Louis : 20 19 533

Cleveland : 23 22 511

Washington : 20 25 444

Philadelphie : 16 24 400

Détroit : 13 23 361

LES SÉRIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Les joutes disputées hier soir dans les séries de la classe C, de la section des petites quilles de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants:

La Casquette

Berthiaume... 102 143 93-338

Cusson... 101 93 87-281

J. B. Berthiaume... 133 109 102-344

Carmel... 84 106 102-292

Meunier... 113 97 117-327

Totaux... 533 548 501 1582

Kildaire

Martin... 104 92 105-301

McNamara... 114 91 72-277

Cullen... 81 81 83-245

Allan... 80 84 105-279

McGowan... 90 101 95-286

Totaux... 469 459 460 1388

Allies

Heileg... 109 105 103-316

Taylor... 93 114 104-311

Margolese... 94 98 122-314

Fink... 96 112 83-291

Burko... 113 105 120-338

Totaux... 504 534 532 1570

Lafontaine, C. de C.

Huot... 131 107 111-349

Petit... 94 95 86-275

Beausejour... 104 86 79-269

Villemure... 94 111 86-291

Ladouceur... 103 107 94-304

Totaux... 526 506 456 1483

SECTION 2. Shamrock Vert

Spartans

A. Monette... 107 114 92-323

H. Monette... 79 95 101-275

H. Harrison... 94 101 110-305

Rodgers... 85 76 95-256

D. Laing... 109 96 86-291

Totaux... 474 482 484 1450

Fashion-Craft

Farmer... 127 85 127-339

A. Lauzon... 93 89 107-289

W. Collins... 121 143 102-366

A. Burelle... 119 110 120-349

C. Rochon... 114 111 116-341

Totaux... 574 538 572 1684

Shamrock Vert

Cooney... 70 78 115-263

A. Walsh... 93 91 102-276

O'Shaughnessy... 88 83 100-261

R. Walsh... 94 104 124-322

Cahill... 87 115 110-312

Totaux... 422 471 551 1434

Railroad Rouge

Edwards... 97 134 142-373

Pearson... 65 63 110-238

Orr... 70 101 93-264

Clayson... 75 78 95-248

Pollock... 100 87 95-277

Totaux... 407 463 525 1400

Tipperary Vert

Thomlinson... 112 88 102-302

H. Denholm... 98 91 101-290

Carroll... 88 85 85-258

Baird... 98 95 91-284

R. Denholm... 126 97 93-318

Totaux... 522 456 472 1452

Hochelaga

Jarvis... 105 104 92-301

Pelland... 118 90 97-305

Gauthier... 92 88 137-317

Lamothe... 128 103 97-329

White... 89 93 134-316

Totaux... 532 478 557 1557

Electra

Beauchamp... 85 104 79-268

Barrette... 99 75 89-273

Hillman... 80 103 102-285

Rothschild... 93 113 78-274

Morel... 90 91 85-266

Totaux... 447 486 433 1356

Steeles

Mell... 98 90 105-293

Mannard... 88 95 101-284

Cunningham... 103 78 96-277

Léonard... 92 83 94-269

N. Mannard... 80 80 80-260

Langdon... 91 136-227

Totaux... 461 437 532 1430

SECTION 3. Maisonneuve

Croze... 74 99 88-261

Lacasse... 88 94 99-281

Cournoyer... 74 94 93-261

Desmarais... 85 87 104-276

S. Desmarais... 94 113 83-290

Totaux... 415 488 467 1369

Tipperary Bleu

Paterson... 125 96 93-314

Chakstein... 80 105 89-274

Silverman... 97 126 121-344

Rupert... 114 92 90-296

Fitzgerald... 92 104 87-293

Totaux... 508 523 490 1521

Green Leafs.

A. Cunningham... 103 105 94-302

McDonald... 109 109 80-307

G. Cunningham... 113 99 71-273

S. Cunningham... 74

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

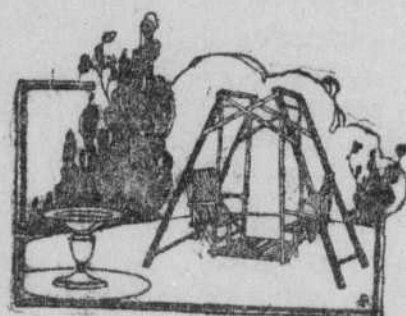
DUPUIS FRERES, Limitée.

CHAUSSES POUR HOMMES



BOTTINES pour hommes, jeunes gens et garçonnets, en veau fendu, semelle solide, style Blucher et bouton-
Pointures pour hommes, 6 à 10... **2.49**
Pointures pour jeunes gens, 1 à 5... **2.09**
Pointures pour garçonnets, 11 à 13... **1.79**
BOTTINES pour hommes, en canevass blanc, semelle et talon Neolin, formes nouvelles. Pointures 6 à 10... **2.39**
BOTTINES et souliers en canevass blanc ou tan, pour jeunes gens et garçonnets, semelle et talon Neolin, formes larges.
Pointures pour jeunes gens, 1 à 5... **2.29**
Pointures de souliers, 1 à 2... **2.19**
Bottines pour garçonnets, 11 à 13... **2.19**
Souliers pour garçonnets, 11 à 13... **2.09**
Au rez-de-chaussée.

LA CHALEUR EST ARRIVEE



C'est le temps de vous procurer un joli hamac ; nous en avons de toutes les sortes et à très bon marché. Prix de **1.98** à **25.00**
Balançoires pour 4 personnes **6.50**
Chaises pliantes, recouvertes en duck... **1.29**
Chaises de camp, recouvertes en duck blanc, avec dossier. Spécial, tant que le lot durera... **.39**
Au deuxième.

SPECIAUX DU PREMIER ETAGE

ESCAPRINS EN CANEVASS BLANC, pour enfants, pointures 8 à 11. Valeurs jusqu'à 1.75. TANT QU'IL Y EN AURA, VENDREDI MATIN... **.98**
CHAPEAUX TAILLEUR, pour dames, bonne qualité de paille tégale unie, en noir et couleurs. Grande variété de styles, tous garnis de ruban. Rég. 1.98 et 2.98 pour... **.98**
MANTEAUX SPORT, jolis styles avec ceinture, grande variété de drap couverte et carreaux. Toutes grandeurs. Valeur 7.00. TANT QU'IL Y EN AURA... **3.49**

COMPLETS D'ETE



COMPLETS lavables pour garçonnets de 3 à 8 ans. Genre Buster ; en guingant fantaisie, en guingant beige uni... **.98**
COMPLETS pour garçonnets de 9 à 17 ans. Genre Norfolk (nouveaux modèles), en tweed homespun tout laine. Spécial... **12.00**
En tweed rayé gris... **13.00**
COMPLETS pour jeunes gens, pantalons longs, grandeur 33, 34, 35. Nouveaux modèles, en tweed mélangé gris ou brun, en tweed worsted anglais gris ou brun. Valeurs 15.00 et 18.00 pour... **11.95**
DE 8 H. 30 A 9 H. 30
PANTALONS pour hommes, en duck kaki. Valeur de 2.50 pour... **1.65**
Au rez-de-chaussée.

COMMANDES PAR LA POSTE

Service prompt. Vous trouverez ici ce que vous ne pouvez avoir dans votre localité. Vous ne courez aucun risque, nous remboursons l'argent si la marchandise reçue ne donne pas satisfaction.

VENDREDI NOUS COMMENÇONS NOTRE VENTE ANNUELLE DE JUIN DE SOIES NOIRES, GARANTIES DOUBLE LARGEUR

SOIE HABUTAI, noir jais, renommée pour sa bonne durée, sa riche et belle apparence et sa qualité lavable parfaite, 36 pouces de largeur. Spécial à .69, vendredi... **.59**
Notre meilleure valeur, 36 pouces de largeur, valant .90, pour vendredi... **.69**
Très bonne valeur, 36 pouces de largeur, régulier 1.25, pour... **.98**
PAILLETTE très jolie, beau noir jais, riche fini demi-brillant, qualité pure soie et sans apprêt, de très bonne durée. Notre spécial, 36 pouces de largeur, valant 1.75, pour vendredi... **1.49**
Valeur supérieure, 36 pouces de largeur, régulier 1.89, pour... **1.59**
Notre meilleure valeur, 36 pouces de largeur, valant 2.00, pour vendredi... **1.69**
TAFETAS CHIFFON, noir jais, qualité recommandée et la soie en vogue pour vêtements d'été. Dupuis Frères ont la réputation de donner satisfaction dans les taffetas de bonne durée, ne couplant pas et ne s'étirant pas. Très spécial, 36 pouces de largeur, valeur 2.00, pour... **1.69**
Notre meilleure ligne, 36 pouces de largeur, régulier 2.50, pour... **1.98**
Notre meilleure valeur, 36 pouces de largeur, régulier 2.75, pour vendredi... **2.19**



CREPE DE CHINE LEGER, noir jais, tout soie, texture ferme, ne s'étire pas. Une bonne valeur, 36 pouces de largeur. Valeur 1.50, pour vendredi... **1.19**
Une valeur supérieure, 36 pouces de largeur, prix régulier 1.75, pour vendredi... **1.39**
Qualité supérieure, 40 pouces de largeur, valant 2.25, pour... **1.89**
MOUSSELINE DUCHESSE, noir, jais, avec cette surface brillante finie satin qui lui donne un si bel effet. Une grande valeur, 36 pouces de largeur, à 2.25, pour vendredi... **1.98**
Haute qualité et beau fini, 36 pouces de largeur ; toujours vendue à 2.50, pour vendredi... **2.19**
Notre plus jolie mousseline, beau noir jais, notre valeur spéciale à 3.00, pour... **2.49**
PEAU DE SOIE, noir jais, le matériel de mise pour dames âgées ou personnes en deuil, fini demimat et garantie pour ne pas devenir luisante ni se couper. Valeur spéciale, 36 pouces de largeur. Régulier 2.25, pour... **1.79**
Pesanteur spéciale pour jupes ou costumes, 36 pouces, régulier 2.75, pour... **2.29**
Autre pesanteur spéciale, 36 pouces pour jupes, etc. Régulier 3.00, pour... **2.49**

NOS PRODUITS D'EPICERIE

TRES SPECIAL
DE 8 H. 30 A 10 H. 30 A.M.
EST 8000
Homard frais emballé, boîte 1/2 lb. Régulier 33 pour... **.25**
Confitures de fruits purs, marque Banner, chaudière 4 lbs. Rég. 70 pour... **.59**
Avec commande d'épicerie.

Préparation pour gâteaux éponge, 3 pour... **.32**
Raisins épineux, le paquet... **.15**
Flocons de maïs Quaker, 3 paquets... **.24**
Avoine roulée Quaker, 3 paquets... **.24**
Préparation pour crêpes, 2 paquets... **.17**
Fèves blanches, la livre... **.25**
Fèves Lima, la lb... **.24**
Moutarde préparée, jarre 10, 15 et... **.39**
Poudre aux œufs Eggertine, paquet équivalant à une douzaine d'œufs, pour... **.25**
Paquet équivalant à 6 douz. 50
Paquet équivalant à 12 douz. 75
Asperges, la boîte 23, 20 et 40
Riz moulu, 3 paquets... **.25**
Farine de maïs jaune, 3 lbs 25
Sel de table, le sac... **.65**
Poivre blanc, la lb... **.38**
Marmelade d'oranges pure, la jarre... **.25, 35, 40**
Chaudière de 4 lbs... **.75**
Confitures aux fraises pures, marque Lander, 4 lbs... **.80**
Confitures de fruits purs, marque Banner, chaudière de 4 lbs... **.70**
Riz Patna, la lb... **.12**
Olives, la bouteille 15, 20, 25, 30 et... **.40**
Lait Kilm, la boîte 14, 34 et 2.50

Cassonade, 5 livres... **.44**
Oleomargarine, marque National, la lb... **.36**
Coco filant (cocoanut), la lb... **.36**
Biscuits filant (Shredded Wheat), 2 paquets... **.27**
Amidon de maïs, 2 paquets... **.25**
Petits pois canadiens, la lb 17
Maïs sucré, en conserve, la boîte... **.22**
Bœufs ou peches dans le sirop épais, la boîte... **.22**
Sapallo pour les mains ou la cuisine, le morceau... **.10**
Empoison de Bayonet, la bouteille... **.25**
Empoison oriental, 2 paquets... **.25**
Confitures aux framboises de Wagstaffe, jarre... **.33**
Marmelade de framboises, la bouteille... **.38**
Miel, la bouteille... **.45**
Essence d'arabes pour aromatiser le sirop, bouteille... **.25**
Orge mondé, 3 lbs... **.25**
Farine à pâtisserie, 7 lbs... **.49**
Poudre à fan, marque O. G., 3 paquets... **.32**
Farine préparée Brodie XXX, paquet 6 lbs... **.55**
Gelée de table Puritas, 3 paquets... **.25**
Sauce Whip, fait fouetter la crème plus facilement et la fait conserver plus longtemps, la bouteille... **.25**
Sardines à l'huile, grosse boîte 27
Sardines avec sauce aux tomates, grosse boîte... **.28**
Bacon Tuna ou homard, boîte 1/2 lb... **.35**
Meilleur sucre granulé, 5 livres... **.49**
Avec commande d'épicerie.

Meilleur beurre des Canons de l'Est, la lb... **.48**
Cacao Fry ou Baker, la boîte 1 lb... **.23**
Lincolnt Baker, le morceau 15, 23 et... **.40**
Marronades Paragon, la bouteille... **.40**
Riz moulu, le paquet... **.10**
3 pour... **.27**
Sauce aux tomates, 3 bout. 25
Miel épineux, 2 paquets... **.25**
Essences pour gâteaux, 3 bouteilles pour... **.25**
Gelée de table McLaren, 3 paquets... **.25**
Farine St-Laurent, sac de 20 lbs... **.148**
Gros citrons juteux, la douzaine... **.34**
Oranges de Californie, la douzaine... **.45, 50, 56**
Farine Ogilvie, sac de 24 lbs 1.73
PRODUITS DE CLARK
Soupes aux légumes, pois, céleri, queue de bœuf, 2 boîtes... **.29**
Bœuf salé, la boîte... **.45**
Soupes aux tomates, vermicelle ou pois, de Clark, 3 boîtes... **.48**
Cordail de bœuf, la bouteille... **.50 et 1.00**
Cerises rouges ou noires, sans noyau, dans le sirop épais, la bouteille... **.27**
Allumettes silencieuses, 6 boîtes... **.47**
Moutarde préparée, 1 gallon 99
Figues à cuire, la lb... **.20**
Crisp prunes, la lb... **.17**
Crevettes, la boîte... **.20**
THES ET CAFES
Thé vert Japon, la lb 45, 50, 55 et... **.49**
Thé noir à déjeuner, la lb... **.50**
3 lbs pour... **1.45**

SPECIAUX POUR VENDREDI
Poisons ou peches dans le sirop épais. Rég. 23 la boîte pour... **.17**
Allumettes silencieuses. Rég. 10, 6 paquets... **.33**
Avec commande générale d'épicerie.
Thé noir mélangé Victoria, la lb... **.25**
3 lbs pour... **.75**
Thé noir mélangé, spécial, la lb... **.25**
3 lbs pour... **.75**
Café spécial, la lb... **.40**
Café Santos, la lb... **.33**
Café Mocha et Java, la lb... **.43**
Meilleures patates des Montagnes Vertes, le quart... **.33**
Poche de 80 lbs... **1.79**
Oignons des Bermudes, 2 lbs 15
PROVISIONS
Graisse composée, chaudière 3 lbs... **.95**
Graisse pure, la lb... **.38**
Chaudière 3 lbs... **1.19**
Crisco pour frire, la boîte... **.39**
Jambon spécial entier, la lb 37
Jambon préparé au sucre, entier ou moitié, la lb... **.44**
Œufs frais, la douzaine... **.44**
SAVONS ET POUDES
Poudre à laver ou à nettoyer Babit, 5 pour... **.25**
Poudre à laver Luxurine ou Baby, bit, 6 paquets... **.47**
Poudre à laver Comfort ou ammoniaque en poudre, 6 paquets 29
Tablettes à laver, marque Toro, 7 pour... **.25**
Nettoyeur Maple Leaf, Paishine, Polly Prim, 3 boîtes pour 25
Soda à laver, 2 lbs 15... **.10**
Sant-Flush pour nettoyer les canalisations, la boîte... **.25**
Ou 3 boîtes pour... **.45**
Au sous-sol.

VALEUR SPECIALE

COUVERTURES en flanelle canadienne, "Best Dominion", grandeur 10-4, avec bordure bleue ou rose, 50 paires de blanches et 50 paires de grises. Valeur aujourd'hui 2.29. Spécial... **1.59**
Pas de commandes par poste ou téléphone.
Nous ne vendons pas aux commerçants.
Au rez-de-chaussée.



POUR VOTRE MAISON

STORES pour portes avec dentelle, choix de couleurs, bons ressorts. Spécial pour... **.49 ET .75**
MADRAS blanc ou écu pour rideaux, 34 pouces de largeur. Choix de dessins, pour... **.23**
RIDEAUX en point Nottingham blanc, grandeur 54 pouces x 3 verges. Val. 4.00 pour LINOLEUM américain, marque Linco ; cette marchandise est très durable et nouvelle ; choix de dessins à carreaux et à fleurs. Valeur .75. Spécial pour... **.59**
TAPIS en foin et coton, pour chemin de passage et salle à manger, très durables, couleur beige ou vert. Une verge de largeur pour... **.75 ET .90**
Au troisième.

RAYON D'OPTIQUE

Ce département est muni des machines les plus modernes pour la fabrication des verres. Nous faisons une spécialité de réparation pendant que vous attendez, et nos prix sont des plus minimes.

Au premier.

GRANDE VENTE DE MOUCHOIRS

LES VALEURS SONT REMARQUABLES

Nous mettrons en vente demain, une grande quantité de mouchoirs à bord ajouré et coin brodé, avec jolis dessins ; en mousseline suisse ou linon, grande variété de patrons. Valeurs jusqu'à .35. Demain, au prix ridicule de **.12/2**
Au rez-de-chaussée.

VENTE D'ARGENTERIE DE JUIN

CINQ SPECIAUX POUR VENDREDI
SERVICES A THE en argent plaqué, fini satin, avec gravures. Régulier 14.95 le service pour... **8.95**
PLATEAUX A FRUITS, encadrage en argent, avec plat en verre blanc ou de couleur. Rég. 2.95 et 2.45 pour... **1.89**
CABINETS DE COUTELLERIE, en argent plaqué Rogers, 26 morceaux dans un cabinet en chêne. Rég. 13.95 pour... **8.95**
SUCRIERS en argent plaqué, fini brillant ou satin, avec 12 cuillères à thé en argent Rogers. Rég. 5.50 pour... **3.49**
PLATS A FOUGERE, avec autre plat à l'intérieur. Rég. 3.95 pour... **2.89**

TRES SPECIAL

ROSES ARTIFICIELLES, toutes couleurs, bien faites, 5 pour... **.25**
PLATS A FOUGERE, casseroles en poterie de Guernesey, belle qualité, beau fini. Prix régulier 2.95 pour... **1.89**
Au premier.



VOILES

VOILES de première communion, en tulle uni, 54 x 54. Spé... **2.00**
VOILES brodés aux quatre coins, tulle très fin, 54 x 54. Spécial... **2.50 ET 4.00**

LAINE

LAINE iroquoise en blanc, noir, bleu pâle et gris. Spécial... **.30**
LAINE "White Heather", à 2, 3 et 4 brins, en blanc, noir et gris. Spécial, la lb... **3.49**
Au rez-de-chaussée.

Dupuis Freres

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Un trésor dans les ruines

par Charles FOLEY

(Suite)

"Bien que ce ne fût pas tout à fait de ma compétence, ni du genre de commission dont je m'occupe de coutume, j'ai bien voulu, mademoiselle, me charger de vous vendre quelques dentelles, étoffes, meubles et bibelots. J'ai été assez heureux pour y réussir au delà de vos espérances. Mais vraiment, pour ce bijou, je ne saurais m'y employer avec le même succès. Et puisque vous désirez le vendre sans autre nécessité qu'un placement d'argent avantageux, vous me permettez de vous dire que la meilleure spéculation serait de le garder."

Elle comprit à son ton qu'il était fâché, blessé même ; elle était assez fine pour en deviner la raison. Mais à cet instant elle pensait avant tout à la cruelle déception qu'une telle réponse causerait à la pauvre

tante Hermance. Son joli visage peignait si expressivement son chagrin, que le marchand eut remords de son mouvement d'humeur.
Elle avoua :
"Sachez, monsieur Duluc, que votre refus est pour moi presque une catastrophe. Je comptais absolument sur le produit de cette bague de topazes, et si je ne l'obtiens pas, je ne sais pas... non, vraiment, je ne sais pas comment je ferai !"
Les jolis yeux d'Estelle s'emplirent de larmes, et Raymond se sentit immédiatement résolu à vendre les topazes, si difficile que ce lui fût. Mais le chagrin de Mlle de Chauvigny l'impressionnait trop pour qu'il ne fût pas désireux d'en connaître la cause.

"Peut-être, reprit Estelle, vous ai-je offensé sans le vouloir, monsieur Raymond, en ne vous avouant pas tout de suite mes embarras. Ce n'est certes pas par défiance de

vous, qui avez toujours été si bon et si obligeant pour moi ; mais je dois épargner l'amour-propre d'un oncle fort susceptible. M. de la Mu sardière, à tort ou à raison, est convaincu que la noblesse perd de son prestige et de sa considération à avoir sa pauvreté."
— C'est un préjugé dont bien des nobles sont revenus, dit le marchand avec un accent qui surprit Mlle de Chauvigny.

— Mon oncle l'a encore, et c'est pourquoi j'ai hésité à vous dire tout de suite la vérité. Me servant de votre intermédiaire pour des affaires si intimes, j'aurais dû reconnaître votre obligeance et votre discrétion par une confiance entière ment loyale. Mais je pensais que vous aviez deviné à peu près tout et que vous m'évitiez, sinon l'humiliation, du moins la tristesse de vous confesser le reste !"
Ce fut au jeune marchand de rougir légèrement. Le reproche lui parut mérité ; mais il était de ces esprits fiers et droits qui, loin de garder rancune d'un blâme quand il est juste, s'efforcent d'en tenir compte et de se corriger.

"C'est à moi de vous demander pardon, mademoiselle. La sympathie que vous m'avez témoignée en me chargeant d'une mission si délicate m'a donné la hardiesse de compter sur votre franchise comme

on compte sur une preuve d'amitié."
Il prononça ces derniers mots avec ardeur, puis s'arrêta soudain, craignant que, sur les lèvres d'un simple marchand, ce parler libre n'offensât la demoiselle. Mais loin que ce titre d'ami, ainsi revendiqué, l'offensât, elle souriait au jeune homme, et sa mine tout heureuse l'encourageait à continuer.

Il ne demandait pas mieux.
"Où, reprit-il ému, je veux être votre ami, si vous me faites l'honneur de me le permettre. Et ne vous offusquez pas de la vivacité de mes paroles. Si je n'eus que douze fois... j'ai retenu le nombre : dans le commerce il faut de la mémoire, — le plaisir de m'entretenir avec vous, je vous connais néanmoins plus et mieux que ne le feraient supposer nos courtes entrevues."
"Des votre première visite lumineuse en ma boutique sombre, j'ai deviné votre rôle d'abnégation et de dévouement à l'hôtel de la Musardière. Depuis, j'ai évidemment recueilli tout ce qui se disait de vous, et de vous tout m'a intéressé, charmé et transporté. Il vous eût été si facile, jolte, intelligente et douce comme vous l'êtes, de vous marier et de vous faire une vie active, heureuse et large."

— Il aurait fallu quitter mes parents, et c'eût été bien mal ! Ils furent si bons pour moi !
— N'est-ce pas une loi naturelle ? Vous avez été bonne aussi pour eux.
— Je ne les quitterai pas tant qu'ils seront dans la peine.
— Je le sais, mademoiselle, et je vous en admire davantage. Je vous dois une gratitude infinie de m'avoir laissé une part, si minime qu'elle soit, dans votre tâche de sacrifice.

"Ah ! que ne pouvez-vous me permettre d'en prendre une plus importante ! Non, ce serait trop demander ! Du peu que j'ai pu faire pour vous j'ai été si heureux et si fier, que tout à l'heure, quand me présentait cette bague, vous avez cru devoir voiler d'un prétexte le but de votre démarche, j'ai eu autant de chagrin que si vous me retiriez soudain toute sympathie ; j'ai eu l'impression d'avoir démenti près de vous..."

Estelle éprouva quelque surprise de ce qu'elle entendait. Elle n'eût jamais cru, malgré son inclination pour Raymond Duluc, qu'un simple négociant pût avoir et la langue et les sentiments si déliés.

Toutefois elle n'en était pas froissée. Au contraire, il lui semblait que Raymond disait des choses qu'elle attendait et désirait vaguement entendre depuis longtemps. Elle avait eu dès le premier jour,

dès la première rencontre à laquelle il faisait allusion et dont elle se souvenait aussi très nettement, un égal élan de sympathie vers lui, suivi d'une impression de sécurité et de protection à suivre ses conseils.

Et cela lui manquait tellement à l'hôtel de la Musardière, que venant cependant au magasin de Duluc pour des démarches pénibles et des sollicitations presque humiliantes, elle avait toujours abordé le jeune homme sans trouble et sans trop de confusion.

Encore accablée du poids de sa douloureuse requête en franchissant le seuil, elle s'était sentie, une fois entrée, un allègement réel, cette sorte de jouissance qu'on goûte, pendant l'orage, dans le refuge dont on est sûr.

De tout cela, Mlle de Chauvigny ne dit d'abord au jeune marchand que ce qui lui parut convenable et ce que la politesse comportait en retour de son amabilité.

Elle dépassa néanmoins un peu la mesure stricte de cette politesse, et, imaginant tout à coup la stupéfaction indignée de l'oncle Hector s'il avait pu surprendre sa complaisance pour ce jeune marchand, elle rougit, balbutia, s'embrouilla, et, coupant court, en revint à la bague de topazes.

"Maintenant qu'est éclairci ce malheureux petit différend, puis-je vous demander, monsieur Duluc, à quel prix approximatif vous estimez ce joyau ?"
En dépit de son renom de bon commerçant, Duluc n'avait aucune hâte d'abandonner les questions sentimentales pour les affaires. Il comprit pourtant et apprécia la réserve qui poussait la demoiselle à l'interrompre.

(A SUIVRE)